

près de chez vous
Colère sur les bancs de l'école ▶ P. 16



en débat
La requalification de la RD7 ▶ P. 20



acteur
Martha Torres-de-Iregui, bénévole du carnaval ▶ P. 18

en actions
Les orientations du PADD ▶ P. 25

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 121 - mai 2011



Espaces verts

Balades en ville

Dossier pages 7 à 12

Réparation du rond-point Général de Gaulle



été endommagé, sera également très prochainement réparé. Le rond-point accueillera de nouvelles plantations dans le courant du mois de mai.

« J'ai constaté que le rond-point de l'avenue du Général de Gaulle qui est resté cassé pendant plusieurs mois, vient enfin d'être réparé. Pourquoi avoir attendu si longtemps pour le faire ? » ●

Bastien G. habitant du quartier Sorbiers

Le rond-point à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de l'avenue du 8 mai 1945, qui accueille la sculpture Hieros de l'artiste Morice Lipsi, a effectivement été endommagé début novembre suite à un accident de voiture. La ville a porté plainte contre le chauffeur responsable des dégradations. Des experts ont alors été missionnés par les assurances des deux parties concernées (le chauffeur et la ville) et c'est au terme d'une procédure assez longue que ceux-ci ont enfin établi un montant chiffré des dégâts. Les travaux de reconstruction de la partie maçonnée du rond-point ont donc eu lieu durant les vacances d'avril. Le système de rétention d'eau destiné aux plantes qui ornent cet îlot central, qui a lui aussi

Ouverture du futur lycée à la rentrée prochaine

« Dans le dossier consacré à la jeunesse, paru dans le dernier journal de la ville, j'ai lu que le futur lycée situé avenue du Général de Gaulle ouvrira ses portes en 2012. Il me semblait pourtant qu'il serait achevé pour la rentrée prochaine. Qu'en est-il réellement ? » ●

Yana D., Chevillaise

Effectivement, une petite imprécision s'est malencontreusement glissée dans l'article principal de la rubrique « Enjeux » du journal du mois d'avril. Le lycée, dont les travaux sont largement avancés, ouvrira bien ses portes à la rentrée prochaine. C'est donc dès septembre que les jeunes chevillais pourront bénéficier d'un équipement flambant neuf.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°121

Directeur de la publication :
Christian Hervy.

Directrice de la
communication :
Patricia Durand.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Photographe :
Fanette Bruel

Ont participé à ce numéro :
Michel Aumercier,
Florence Bédouet,
Joëlle Cuvilliez,
Marc Ellenberger,
Léa Goutmann-Becker, Mira,
Pierre Mitev, Michaël
Narradon, Philippe Stisi.

Secrétariat :
Yvette Valladas.

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure
et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la
Communication de la ville
de Chevilly-Larue,
100, avenue du Général
de Gaulle,
94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 79 61 63 18
E-mail :
communication@ville-
chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général
de Gaulle
94 550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Il fait bon vivre à l'extérieur

14-15 Votre service public local

- Inscriptions aux séjours
et sorties d'été

- Rencontre publique autour
du handicap

- Festival du service municipal
de la Jeunesse

- Les Cesu et les prélèvements
automatiques acceptés

16-17 Près de chez vous

- Colère sur les bancs
de l'école

- Quartier Sorbiers-Saussaie :
drôles de petites bêtes !

- Randonnée avec le comité
de quartier Larue

- Opération nettoyage des bacs

- Quelle est la règle :

Le démarchage à domicile

18-19 Acteur

Martha Torres-de-Iregui,
un soleil dans les coulisses
du carnaval

20-21 En débat

- Requalification de la RD7 :
perspectives sur l'avenir

22-25 En actions

- Journée de la Déportation :
si l'écho de leurs voix faiblit ...

- Succès de la Nuit de l'eau

- Prestatech Artifices fait
des étincelles

- Classes d'environnement
et de découverte, à chacun
ses plaisirs

- Les orientations du Projet
d'aménagement et de
développement durable

- L'activité du Conseil général :

Christian Hervy,
Conseiller général délégué

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Ciné-doc, ciné-concert :
en mai, ris s'il te plaît !

- Le Grand bal

- Des lanternes magiques
aux marionnettistes-conteurs

- Carnaval de la fête
communale, à chacun
son costume

Livres et vous

- Et bien rions maintenant !

Mémoire

-- Les maréchaux-ferrants
chevillais, une longue histoire
de familles

Mémoire

-- Les maréchaux-ferrants
chevillais, une longue histoire
de familles

Mémoire

-- Les maréchaux-ferrants
chevillais, une longue histoire
de familles

32-33 Sports

- Élanpiades : la journée de
toutes les passions

- Pétanque : du championnat
à la Coupe

- Chevilly-Larue sort le grand
échequier

Mémoire

-- Les maréchaux-ferrants
chevillais, une longue histoire
de familles

34-35 Vie pratique



www.ville-chevilly-larue.fr

Le point de vue du maire



En quelques mois, nombre de chantiers se sont ouverts sur le territoire communal dans les domaines de l'habitat, des transports, de la voirie, des espaces verts. Bien des projets qui se sont décidés à différents niveaux dans la dernière décennie entrent dans leur phase opérationnelle.

C'est le moment le plus difficile et le plus ingrat : un paysage familier

disparaît, parfois sans regret en ce qui concerne les casses automobiles, et le paysage final n'est pas encore perceptible. La période du chantier peut même donner une image fautive de ce que sera la réalisation achevée. Une seule certitude : les aménagements en cours dans la ville seront conformes aux engagements pris lors des différentes concertations et dans les décisions du Conseil municipal.

La période du chantier, c'est aussi celle des nuisances et d'une sécurité affaiblie dans la fréquentation de l'espace public.

Beaucoup d'efforts sont accomplis par les entreprises et les maîtres d'ouvrage pour réduire au minimum les nuisances ; il faut les en remercier, et comprendre aussi que certaines contraintes techniques peuvent entraîner des livraisons de nuit, des circulations modifiées à plusieurs reprises, bref des désagréments plus ou moins importants, mais qui heureusement ne sont que passagers.

Des dispositions ont été prises par le Conseil général pour prendre en considération les conséquences des travaux sur la vie des commerces le long de la RD7. Les services techniques de la commune sont à la disposition des Chevillais pour donner toutes les informations utiles concernant les différentes opérations et

leur impact sur la vie quotidienne des riverains et relayer leurs suggestions. Sur le chantier du tramway, des correspondants circulant à pied et joignables par téléphone sont à même de renseigner les habitants, mais aussi de relayer leurs demandes auprès de l'équipe de maîtrise d'ouvrage concernant les circulations piétonnes, l'organisation de la circulation, la sécurité routière, etc.

Je remercie nos concitoyens pour la compréhension dont ils font preuve à l'égard de cette période un peu perturbante, mais aussi tous ceux qui sont à l'œuvre pour limiter les conséquences désagréables des travaux.

À l'issue, plusieurs quartiers de notre ville auront changé de visage et gagné en environnement végétal. Je pense tout particulièrement au

quartier Larue où l'entrée de notre commune sera mise en valeur avec les travaux en cours sur l'avenue du général De Gaulle et l'événement architectural que constitue le lycée et son équipement multisports en cours de

construction.

Je pense aussi à l'image accueillante et positive que donnera de notre ville le futur boulevard urbain de la RD7, avec une circulation apaisée, un tramway glissant sur un tapis végétal, de généreuses plantations d'arbres, une piste cyclable intercommunale et un mobilier urbain de qualité. Quel changement !

Chevilly-Larue change pour rester elle-même dans la modernité : une cité accueillante et embellie où il fait bon vivre ensemble. Merci encore de votre participation et de votre patience. ●

Avec mon sincère dévouement,

Christian Hervy,

Maire et Conseiller général délégué

Les chantiers de l'avenir



Remise des Palmes académiques

Le 2 avril dernier, le gymnase Pasteur a accueilli l'assemblée générale des membres de l'Ordre des Palmes Académiques (Amopa) du Val-de-Marne. Henry René, son président, a présenté le programme d'activités de 2011. C'est en présence de Christian Hervy, le Maire, et de Pierre Moya, inspecteur de l'académie, qu'il a ensuite procédé à la remise de Palmes académiques à certains membres de la communauté éducative ainsi qu'à des personnes ayant rendu d'éminents services à l'Éducation nationale. Une dizaine de Chevillais ont à cette occasion reçu cette distinction.



Cessez-le-feu en Algérie : inauguration d'une stèle commémorative

Le 19 mars dernier, lors de l'inauguration du rond-point du 19 mars 1962, la Municipalité a procédé également à l'inauguration d'une stèle à la mémoire du Cessez-le-feu en Algérie. Celle-ci est installée sur ce rond-point. Cette initiative répond à une demande de l'Association républicaine des anciens combattants (Arac) et de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca). « *Nous tenons à remercier M. Christian Hervy, Maire de Chevilly-Larue, et le Conseil municipal d'avoir répondu à notre appel. Cet acte permet de rappeler aux jeunes générations cette période importante de notre histoire* » ont exprimé les représentants de l'Arac et la Fnaca.



Commune donneur de sang : un label bien mérité

Huguette Orcesi, présidente de l'Association pour le don du sang bénévole de Chevilly-Larue, peut être fière du trophée honorifique qu'elle tient entre ses mains : l'Établissement français du sang (EFS) a remis à la ville le label Commune donneur de sang lors du Salon de la Nouvelle ville à l'occasion des Assises des Maires d'Île-de-France. Ce label vient récompenser la Municipalité et l'Association pour le don du sang bénévole pour la qualité de l'organisation des collectes de sang, de plasma et de plaquette sur le territoire chevillais ainsi que les donateurs bénévoles pour leur solidarité et leur générosité. Des donateurs dont on ne peut que saluer l'implication grandissante puisqu'ils étaient 247 Chevillais à donner leur sang en 2010 contre 237 en 2009 et 208 en 2008. Christian Hervy, le Maire, Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la Prévention-santé, Catherine Cuisinier, responsable du service Retraité-santé-handicap et des donateurs bénévoles étaient également présents à cette cérémonie.



Paul Bert fait carton plein

Les enfants de l'école Paul Bert, accompagnés de leurs parents, ont été nombreux à se rendre au gymnase Marcel Paul le 2 avril pour participer à un sympathique loto. Entre raffles, quines (et pourquoi pas carton plein !) ils n'ont pas manqué de déguster quelques douceurs dans une ambiance pour le moins conviviale !



Les arts appliqués à l'honneur

Les 2 et 3 avril derniers, la salle Jacqueline Auriol s'est transformée en véritable atelier de création artistique ! À l'initiative du comité de quartier Larue, de nombreux Chevillais se sont essayés aux techniques des arts appliqués dans une atmosphère conviviale. Bois, papier, céramique, poterie, ... tous ces matériaux ont été transformés en sympathiques objets décoratifs grâce aux mains aguerries des apprentis artistes !



Repas de quartier Bretagne

La convivialité était assurément au rendez-vous du repas de quartier organisé par le comité de quartier Bretagne le 16 avril dernier à la Maison des associations. Autour de petits plats faits maisons, rires et discussions ont rythmé cette soirée. À l'occasion de la Fête des voisins, les Chevillais de tous les quartiers sont d'ailleurs invités à profiter des mois de mai et juin pour organiser eux même nombre de repas conviviaux avec leurs voisins de paliers : la Municipalité peut d'ailleurs leur apporter un soutien logistique dans l'organisation de ce type d'évènement !

Renseignements : service des Relations publiques
88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 28)

Appel aux Chevillais

Le comité de rédaction du journal municipal cherche de nouveaux membres

Vous aimez votre journal municipal ? Vous avez des critiques à formuler ? Et si vous participiez à son élaboration ? La Municipalité et la rédaction proposent que le comité de rédaction du journal, auquel participent déjà des Chevillais, s'enrichisse de nouveaux participants.

Si l'aventure vous tente, contactez le service Communication
(100, avenue du Général de Gaulle - 01 79 61 63 10).

Dimanche 8 mai

Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

Le Maire, le Conseil municipal et le Comité d'entente des anciens combattants invitent les Chevillais à commémorer la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie, le dimanche 8 mai à 11h30 au monument aux Morts.

Du 26 au 28 mai

Les apprenants de langue française s'exposent

Il est des expositions à ne rater sous aucun prétexte. Soit parce qu'on sait à l'avance qu'elles seront passionnantes. Soit parce qu'elles relèvent de l'admirable persévérance de leurs concepteurs. Soit encore parce que ces derniers ont besoin de la présence du public pour croire en leurs talents. L'exposition annuelle des apprenants de langue français réunit toujours toutes ces conditions. À chaque nouvelle édition, c'est un véritable défi pour les stagiaires des cours de langue française du Centre communal d'actions sociales que de monter une exposition. Et chaque fois le défi est relevé avec brio. Le thème de cette année sera « Les curiosités du monde à pas de géant ». On pourra y découvrir les étrangetés, les singularités, les bizarreries géologiques, architecturales, culinaires, vestimentaires, naturelles, du monde entier.

Du jeudi 26 au samedi 28 mai de 10h à 18h à la salle Léo Ferré.
Vernissage le mercredi 25 mai à 18h30.

Samedi 28 mai

Journée portes-ouvertes au Pôle collégiens

Le 28 mai, le service municipal de la Jeunesse organise une après-midi portes-ouvertes au pôle collégiens. L'occasion notamment pour les parents de CM2 et leurs enfants de venir découvrir cet équipement à travers plusieurs expositions expliquant son fonctionnement et un parcours d'activités. L'après midi se clôturera à 16h30 par une initiative Jeunes talents spécial collégiens. Au programme : représentation des ateliers hip-hop et théâtre du service municipal de la Jeunesse, de l'atelier slam de la Maison pour tous et du magicien Alassane Traoré.

Samedi 28 mai à partir de 15h au SMJ Pôle collégiens
102, avenue du Général de Gaulle

Du 14 au 29 mai

Quinzaine du commerce équitable

Pourquoi ne pas profiter de l'approche de l'été pour entreprendre une balade équitable urbaine ? C'est ce que propose le Pôle d'économie solidaire de Chevilly-Larue à l'occasion de la quinzaine du commerce équitable, du 14 au 29 mai. Le point d'orgue de cette initiative aura lieu le 14 mai de 10h à 18h au Pôle local d'économie solidaire autour d'une chaleureuse dégustation de produits équitables, de jeux pour enfants, et de projections de films sur le sujet. Les Chevillais pourront également profiter d'un petit déjeuner équitable organisé par le comité de quartier La Guinet, le 21 mai à partir de 9h salle Léo Ferré.

Renseignements : Pôle local d'économie solidaire
1, avenue Franklin Roosevelt (01 45 60 43 09)

EXPOSITION
LES CURIOSITÉS
DU MONDE
À PAS DE GÉANT

réalisée par
les apprenants et
les intervenants
des cours de
langue française
du Centre
communal
d'Action sociale

du jeudi **26**
au samedi **28** mai
de **10h à 18h**

 **SALLE LÉO FERRÉ**
65 avenue Franklin Roosevelt



Il fait bon vivre à l'extérieur !

Entre le parc départemental, la ferme du Saut du loup, les squares de proximité et les espaces verts aménagés, à l'approche de l'été, à Chevilly-Larue, il fait bon vivre en extérieur ! L'occasion de se promener dans les rues, d'apprécier le fleurissement de la commune et la création de nouveaux espaces à vivre.

Printemps-été

Quand les Chevillais se mettent au vert ...

Après un hiver rigoureux, chacun prend plaisir à profiter des beaux jours en se réappropriant les espaces extérieurs de la ville. Des espaces agréables offrant une grande diversité d'activités qui présagent le meilleur pour l'été !

Il est des balades qu'on apprécie tout particulièrement : celles des premières chaleurs, au moment où la nature reprend ses droits et expose ses couleurs chatoyantes aux regards avisés des passants. À Chevilly-Larue, cette promenade pourrait débiter au parc départemental Petit Le Roy, véritable « poumon » de la ville, au sein duquel jeunes et moins jeunes s'approprient joyeusement pelouses et aires de jeux à la faveur du printemps. Celui-ci accueillera bientôt les très attendues festivités d'été comme la fête communale ou les *Planches*. Elle pourrait se poursuivre par un petit crochet à la ferme du Saut du loup, un espace convivial qui attend toujours plus de bonnes volontés pour faire vivre ses projets collectifs autour de l'apiculture ou de jardins potagers par exemple. Et pourquoi ne pas prolonger

cette marche jusqu'aux avenues du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 (ancienne route de Chevilly) et ainsi apprécier la vue sur le MIN, patrimoine économique de la ville ? Grâce à ses larges trottoirs, ses pistes cyclables et ses espaces verts, cette voie départementale est devenue un lieu de balade harmonieusement partagé entre les cyclistes, les joggeurs et les promeneurs. À cette période de l'année de nombreuses rues de la ville se transforment en agréables

chemins fleuris ornés de gauras, géraniums, valérianes, pétunias, lobélies, anthémis, cosmos ou cléomes, plantées avec soin par les agents municipaux du service Espaces verts. Nombreux sont les Chevillais à en profiter pour redécouvrir leurs quartiers ou sillonner les rues de la ville, parfois juste pour le plaisir des yeux. Certains le font à pied en se rendant par exemple au marché du Cœur de ville le mercredi et le samedi après-midi, tandis que d'autres préfèrent enfourcher leur vélo à l'assaut des pistes cyclables

un nouveau square de proximité verra le jour fin mai à l'angle des rues Petit Le Roy et Pierre Brossolette. Sa réalisation avait d'ailleurs été demandée par les riverains qui ont été associés à l'élaboration du projet par le biais de plusieurs réunions publiques. Enfin, comme le souligne Didier Dubarle, maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, « *une ville sans arbre est une ville triste. Le but est donc que chaque opération d'aménagement s'accompagne systématiquement*

« **Une ville sans arbre est une ville triste. Chaque opération d'aménagement s'accompagne systématiquement de plantations** »

Didier Dubarle, maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public

qui parcourent le territoire. Mais cette promenade chevillaise pourrait également prendre racine. Car il est aussi agréable de s'asseoir à l'ombre d'un arbre, le temps d'une discussion avec un voisin ou d'une rencontre avec une vieille connaissance, au square Pougne-Hérison, le long de la promenade Maurice Chevalier ou au détour d'une parcelle de jardin familial. Et parce que les habitants affectionnent particulièrement ces lieux de vie et de convivialité,

de plantations ». Chevilly-Larue n'a donc pas fini de virer au vert : les différents projets de réaménagement engagés dans la ville prévoient effectivement la création de multiples squares et espaces verts, comme en témoigne par exemple l'opération du Clos Saint-Michel, qui comprend l'ouverture au public d'un arboretum. Et parce que chaque arbre a son importance, lorsque le ginkgo biloba situé place Nelson Mandela (qui constitue l'un des derniers arbres de l'ancien centre commercial des Sorbiers) est tombé malade, il a été immédiatement remplacé par une nouvelle plantation de la même espèce. Preuve que la verdure a toute sa place dans les rues de la ville ... et encore de beaux jours devant elle à Chevilly-Larue. ●

Léa Goutmann-Becker



1



2



3

Chiffres clés

Le patrimoine des espaces verts communaux en chiffre (2010)

42 500m²
de pelouse

36 000
plantes annuelles
et bisannuelles

15 000
bulbes

586
arbres

6 040m²
de haies

4 100m²
d'arbustes.

- 1 Le vélo sur les pistes cyclables de la ville c'est agréable. L'abandonner pour une sieste au parc Petit le Roy, c'est bien aussi ... 2 Quand les espaces verts des Sorbiers seront requalifiés, dans le cadre de la réhabilitation du quartier, les Lectures en herbe organisées l'été par la médiathèque seront encore plus sympathiques ! 3 Avec les beaux jours, il est tentant d'aller flâner dans les allées du marché du Cœur de ville. Ce dernier se tient sur la place Nelson Mandela le mercredi et le samedi de 15h à 19h.

9 enjeux

Parole d'élus



Didier Dubarle,
*maire-adjoint délégué
à la Gestion du patrimoine
et de l'espace public*

Dans le cadre de l'adoption de l'Agenda 21, la ville s'est engagée à développer le végétal et les circulations douces dans l'ensemble des quartiers de la ville. Assurer un environnement de qualité aux Chevillais fait également partie des orientations du Projet d'aménagement et

de développement durable (PADD) de la ville. Ainsi la requalification de la RD7 prévoit la création de pistes cyclables et que soient replantés de nombreux arbres, comme cela a été fait –et continuera à se faire dans le cadre de la seconde tranche de travaux– rue Petit Le Roy. Par ailleurs, de nouveaux squares de proximité seront créés. Outre le square Pougne-Hérissou et celui en passe d'être achevé à l'angle des rues Petit Le Roy et Brossolette, deux autres squares verront le jour d'ici fin

2013 ; l'un dans le cadre de l'opération d'aménagement au Clos Saint-Michel et l'autre dans celui de la restructuration de la place De Lattre de Tassigny. À plus long terme, le futur éco-quartier Anatole France comprendra également un square. Enfin, la réhabilitation du quartier des Sorbiers prévoit par ailleurs la requalification de l'ensemble des espaces verts avec notamment la création d'espaces dédiés aux activités de chacun.

« Développer le végétal dans tous les quartiers »

Les créations
des agents
du service
Espaces verts
de la ville
remportent
tous les ans
un franc succès
lors de la fête
du jardinier
amateur de
Thiais



Fleurissement de la ville

Le printemps à tous les coins de rues

Avec l'arrivée des beaux jours, les douze agents municipaux du service Espaces verts mettent tout en œuvre pour donner de nouvelles couleurs à tous les quartiers de la ville.

Ramasser les feuilles mortes, désherber la voirie, arroser les plantes, entretenir les squares et bacs fleuris, ... Simon, Denis, Yazid, Manuel, Anthony et les autres œuvrent quotidiennement à l'entretien de la soixantaine d'espaces verts (pelouses, îlots fleuris, jardinières, ...) répartis dans la ville. Et à l'approche de l'été, après la tonte des pelouses et la taille des haies, c'est à la plantation des fleurs qu'ils vont s'atteler. « Dès mi-mai nous allons arracher les plantes d'hiver, bêcher, niveler le sol et replanter de nouvelles fleurs » expliquent-ils de concert. Le square Pougne-Hérison, le rond-point Mermoz, les places de l'Église et De Lattre de Tassigny, les rues de Bicêtre et Guynemer et autres lieux de passage, revêtiront bientôt leurs tenues d'été parfumées et bigarrées. « On aime beaucoup la période du fleurissement car ça contribue à embellir la ville et ça permet aux gens d'avoir un aperçu de notre travail ». Un travail souvent récompensé, comme lors de la fête du jardinier amateur de Thiais à l'occasion de laquelle ils s'illustrent chaque année. « Ce moment nous permet de nous exprimer

pleinement et de faire plaisir au public en proposant de belles créations ». Et cet esprit créatif devrait être prochainement récompensé puisque la ville a été proposée par le Comité départemental du tourisme du Val-de-Marne pour obtenir une première fleur dans le cadre du concours départemental des villes fleuries, en 2011. ●

Concours des fenêtres, jardins et balcons fleuris

Vous aussi, embellissez la ville !

Que les amoureux de belles plantes se préparent, les inscriptions au concours de fenêtres, jardins et balcons fleuris 2011 sont bientôt closes !

Envie d'exercer vos talents de jardiniers amateurs ? Il ne vous reste qu'à choisir la catégorie dans laquelle concourir. Alors, à vos pelles, terreaux et boutures ... ●

Fiche d'inscription disponible sur www.ville-chevilly-larue.fr à déposer ou envoyer au service des relations publiques (88, avenue du Général de Gaulle Chevilly-Larue 94669 Cedex) avant le 14 mai.

Parole
d'experte

« Un fleurissement axé sur le développement durable »



Agnès Foltyn, responsable du service Environnement-Infrastructures de la ville

Le fleurissement de la ville améliore le cadre de vie des habitants. L'installation de plantes et fleurs diversifiées, à l'harmonie visuelle agréable, structure l'espace public tout en créant un effet de saison. Le choix des plantes est très important et se fait en

fonction de la spécificité de chaque site. Si ce dernier n'est pas exposé au soleil par exemple, on y installera plutôt des plantes d'ombre. S'il n'est pas pourvu d'arroseurs automatiques, nous choisirons des fleurs qui réclament peu d'eau. Le fleurissement de la ville s'inscrit dans une démarche de développement durable. C'est pourquoi nous optons de plus en plus pour des plantes vivaces, qui reflleurissent d'une saison sur l'autre, comme récemment dans l'allée

du Président Kennedy, en Cœur de ville ou devant le centre technique municipal. Nous favorisons autant que possible les plantations en pleine terre et développons l'utilisation du mulch (produits de coupe) à étaler au pied des végétaux afin d'empêcher la levée des mauvaises herbes et d'économiser l'eau. Enfin, nous limitons l'utilisation d'engrais chimiques pour lui préférer l'usage de différents engrais organiques en fonction des saisons.

Parc départemental

Des activités en toute convivialité

Avec l'arrivée de beaux jours, quoi de plus agréable que de pique-niquer en famille, faire une partie de pétanque, de ping-pong ou de baby-foot en plein air ? Les 9,23 ha du parc départemental Petit Le Roy, dont une partie accueillera bientôt le futur centre de loisirs, offrent une grande diversité d'activités. Entre les vastes pelouses où se prolongent régulièrement d'interminables parties de foot ou de volley, les rampes multiglisses qui permettent aux férus de roller et de skate d'exercer leur passion, le terrain de basket, le parcours santé, les aires de pique-nique et l'espace de jeux pour enfants, il y en a pour tous les âges et toutes les envies ! Par ailleurs, depuis le 21 mars, il n'est plus utile de guetter les horaires d'ouverture pour pouvoir profiter des joies de cet espace convivial. Grâce à l'installation de tourniquets anti-intrusion des deux-roues à deux des trois entrées (celle près de la piscine et celle donnant sur l'avenue du 8 mai 1945), l'accès au parc est désormais permanent. Une nouveauté qui permettra aux sportifs matinaux de s'adonner au jogging dès les premières lueurs de l'aube et aux familles de profiter des aires de pique-nique même à la tombée de la nuit. Et pour rendre le parc encore plus agréable, quatre agents du Conseil général, placés sous la houlette de Nordine



Benrabia, le responsable du site, sont chargés de l'accueil des usagers, de l'entretien des sanitaires et du ramassage des débris. Ces derniers assurent également le prêt de matériel (basket, volleyball, football, ping-pong et badminton) toute l'année à l'accueil du parc. ●

Retrouvez le programme des activités d'été du parc départemental dans la brochure éditée par le Conseil général à partir du mois de juin à l'accueil du parc et sur le site www.cg94.fr.

Au parc Petit Le Roy, les boulistes disposent de vastes espaces pour tirer et pointer à leur guise.

Activités estivales

Voilà l'été, la fête communale, les Planches

À l'ombre des massifs en fleurs, l'été se prépare. Les différents services de la ville travaillent déjà activement à l'organisation des festivités estivales, très appréciées des Chevillais. Le 18 juin, ce ne sont pas moins d'une soixantaine de stands associatifs et communaux qui s'installeront sur les pelouses du parc départemental à l'occasion de la fête communale. Celle-ci aura pour thème cette année l'eau, la terre, l'air et le feu. Mais à ces quatre éléments, les services municipaux ont en charge d'en ajouter un cinquième : la protection des espaces verts et le tri sélectif, ces enjeux faisant partie des objectifs de l'Agenda 21 « Parmi les nouveautés de cette année, tous les verres jetables seront remplacés par des « écocup » (gobelets réutilisables) et des poubelles de tri sélectif seront installées », explique Marc Delorme, conseiller municipal aux Fêtes et cérémonies. « Ce qui contribuera également à la préservation du site ». Des agents du service technique municipal seront par ailleurs à pied d'œuvre pour entretenir et nettoyer

cet espace pendant et après les réjouissances ... Car ces dernières ne feront que commencer : dès la mi-juillet, ce sera au tour des Planches et leur lot d'activités de loisirs d'investir les lieux et ceci jusqu'à fin août. Tout un programme ... qui se clôturera bien sûr par le traditionnel bal de la Libé ! ●

Durant la fête communale, stands et animations en tout genre envahissent les pelouses du parc Petit Le Roy.



Lieux de convivialité

Aux quatre coins de la ville,
rendez-vous en plein air !

Que l'on ait envie de se dépenser ou simplement de se retrouver pour papoter, les lieux de rencontres en plein-air ne manquent pas à Chevilly-Larue !

Les squares de proximité constituent des lieux de verdure conviviaux très convoités à cette époque de l'année. Outre le square Pougne-Hérison, un nouvel espace accueillera ses premiers visiteurs d'ici fin mai. Ce dernier disposera notamment d'une aire de jeux pour les tout-petits (à partir de 2 ans). Chaque nouveau square portera le nom d'une des villes jumelées avec Chevilly-Larue : ce square s'appellera donc square Hochdorf. Par ailleurs, les Chevillais ne manquent pas une occasion de se retrouver le temps d'une sympathique discussion à l'ombre d'un arbre, de la promenade Maurice Chevalier par exemple. En effet, cette liaison piétonne entre l'avenue Franklin Roosevelt et la rue du Saut du

loup, n'en finit pas d'attirer les promeneurs ... et les jeunes amateurs de ballon rond puisque la partie ouest de la promenade accueille un petit terrain de football en accès libre. Et que les férus d'autres sports collectifs se rassurent, trois plateaux d'évolution sont mis à disposition libre du public sur le territoire Chevillais. ●

- **Square Pougne-Hérison à l'angle des rues Jacques Brel et du Saut du loup. Entrée libre**
- **Square Hochdorf à l'angle de la rue Petit Le Roy et de la rue Pierre Brossolette**
- **Plateaux basket, hand-ball et football du gymnase Pasteur (2, avenue de la Croix du Sud) ouverts tous les jours de 7h à 22h30**
- **Plateau basket du gymnase Derichbourg (15, rue Derichbourg) ouvert du lundi au samedi de 17h30 à 22h30 en période scolaire et de 8h30 à 22h30 durant les vacances.**

Le nouveau square Hochdorf ouvrira très bientôt ses portes au public. Une bonne nouvelle pour les tout-petits qui disposeront d'une aire de jeu à proximité de chez eux.

Avec les Toutounets, opération
trottoirs propres !

À présent que les arbres sont en fleurs et le soleil au rendez-vous, se promener à travers les rues et espaces verts de la ville devient d'autant plus sympathique ... à condition de ne pas mettre le pied dans une déjection canine au cours de la promenade ! C'est pourquoi le territoire chevillais compte 18 bornes Toutounets mettant à disposition des petits sachets plastiques qui permettent aux maîtres de ramasser ce que leur compagnon à quatre pattes aura laissé sur le trottoir. ●

Retrouvez la liste des Toutounets sur www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique « Développement durable/transports », onglet « Environnement ».

Parole
de
citoyenne

« Une ville agréable »

Marie S., habitante du quartier Bretagne
Chevilly-Larue est vraiment agréable à cette période de l'année. Je trouve que depuis quelques années, la ville est très bien fleurie. Les jardiniers font un très bon travail, il y a une réelle recherche et une vraie création dans les compositions des massifs et des parterres de fleurs. Ces dernières sont d'ailleurs très

variées d'une année sur l'autre, dans la rue Petit Le Roy, sur les rond-points ou au niveau de la stèle du Maréchal Leclerc par exemple. C'est aussi la saison idéale pour se rendre au parc départemental. J'y fais parfois un peu de footing et comme je suis bientôt à la retraite, je compte bien y aller plus souvent pour marcher une petite heure chaque jour ! J'y emmène

d'ailleurs souvent mes petits-enfants. J'attends avec impatience l'ouverture du futur square Hochdorf, rue Pierre Brossolette. Ce projet est une très bonne idée car ce terrain abandonné ne servait qu'à promener les chiens. Même si je trouve que l'aire de jeux y prend beaucoup de place, il sera très utile aux habitants du quartier qui pourront y emmener leurs enfants.

Séjours d'été et Sorties des familles

C'est le moment de préparer l'été !

Tandis que le soleil pointe le bout de son nez, il est temps de s'inscrire aux séjours d'été ...



Qu'importe l'âge et les envies, en matière de séjours d'été, les jeunes Chevillais auront cette année encore tous les choix ...

Les enfants de maternelle (4-6 ans) pourront ainsi passer quelques jours à la ferme et en profiter pour s'essayer à la traite des chèvres ou à l'équitation sur poney, du 11 au 15 juillet à Écancourt (Val-d'Oise) et du 8 au 12 août à Saint-Jean Leblanc (Calvados). Les plus grands (6-8 ans) prendront de leur côté d'assaut la commanderie d'Arville (Loir-et-Cher), à la rencontre des mœurs des chevaliers, du 25 au 29 juillet. Tandis que leurs aînés (8-11 ans) seront attendus à Colleville-sur-mer (Calvados) du 4 au 8 juillet et au Tilleul Othon (Eure) du 11 au 15 juillet et du 15 au 19 août. Deux séjours sont également organisés en direction des enfants

de 6 à 11 ans à Pénestin (Morbihan) du 3 au 22 juillet et du 2 au 21 août. Au programme : voile, kayak et VTT ! Et pour les collégiens, l'été aussi s'annonce animé ! Entre baptême de plongée sous-marine, canoë de mer et randonnée en Corse du 4 au 18 juillet ou rafting et équitation à Encamp dans les Pyrénées du 2 au 16 août, les vacances seront pour le moins sportives ... Enfin, comme chaque année chacun pourra profiter des joies d'une journée à la mer en participant aux Sorties des familles. L'occasion de découvrir (ou redécouvrir) en famille, les sympathiques plages d'Étretat en Seine-Maritime le 10 juillet, de Ouistreham le 24 juillet, de Deauville le 7 août ou de Cabourg le 21 août. ●

• **Séjours et mini-séjours maternelles et élémentaires : tarifs au quotient familial.**

Inscriptions le 28 mai de 8h45 à 12h et le 8 juin de 18h30 à 20h30 au service Enseignement-Enfance – 88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 53).

• **Séjours collégiens : tarifs au quotient familial. Inscriptions jusqu'au 14 mai au Pôle collégiens du SMJ – 102, avenue du Général de Gaulle (01 56 70 42 42).**

• **Sorties des familles : gratuit pour les moins de 4 ans ; 5€ pour les 4 à 16 ans et les étudiants jusqu'à 20 ans ; 6€ pour les demandeurs d'emploi et 10€ pour les plus de 16 ans.**

Inscriptions le lundi, mercredi et jeudi matin à compter du 6 juin à l'Hôtel de ville – 88, avenue du général de Gaulle (01 45 60 18 53).

NOUVEAUX MODES DE PAIEMENT

Les Cesu et les prélèvements automatiques acceptés

Comme annoncé dans le dernier numéro du Journal de Chevilly-Larue (journal d'avril), la Municipalité a décidé de mettre en place de nouveaux modes de paiement pour le règlement des prestations municipales, ce afin de faciliter la vie quotidienne des usagers. Le règlement des prestations par chèques emplois services (pour le règlement des centres de loisirs et des crèches)

et par prélèvement automatique (pour le règlement des centres de loisirs, des crèches et ultérieurement du service Jeunesse) est désormais opérationnel. La mise en place du règlement par carte bleue est en revanche retardée, la ville ne disposant pas encore pour l'heure des terminaux nécessaires. Cette possibilité de paiement devrait être effective dans le courant du mois de juin. ●



Galas de fin d'année

Les jeunes font leur festival !

A lors que les jeunes inscrits aux différentes activités du service municipal de la Jeunesse ont tout au long de l'année indéniablement progressé dans l'art de la danse, du théâtre, ou du cirque, voici venu le temps de monter sur scène ... et de brûler les planches ! Du 15 au 26 juin, les Chevillais sont ainsi invités à participer au festival du SMJ en assistant aux différents spectacles de fin d'année. Tandis que les apprentis comédiens s'attaqueront au genre de la Comedia dell'arte, pour le plus grand plaisir du public, les participants à l'atelier cirque rivaliseront d'habileté pour présenter un spectacle dans lequel jongleurs, fildeféristes et trapézistes en herbe se disputeront la vedette. Enfin, c'est sur le thème de Mickaël Jackson que le groupe de hip hop exercera cette année son talent, le 21 juin. Et, fête de la musique oblige, les groupes de musique qui fréquentent le



studio de répétition viendront ajouter une touche musicale à cet événement en faisant vibrer leurs instruments (et le public !) en première partie de soirée. ●

• **Retrouvez le programme complet de cet événement dans le supplément *Actus* de cette édition, rubrique « Avec le SMJ ».**

Handicap

Échanger autour des difficultés

P arce qu'il est toujours enrichissant de partager ses expériences et difficultés, le service Retraité-Santé-Handicap organise une rencontre publique autour du handicap (moteur et mental), le 5 mai prochain. Les personnes en situation de handicap et celles qui les entourent et les soutiennent au quotidien auront ainsi l'opportunité de se rencontrer et d'échanger. Ce sera également l'occasion d'identifier les difficultés et les attentes

de chacun. Christian Hervy, le Maire, Jean-Paul Homasson, maire-adjoint à la Prévention-santé et Hermine Rigaud, maire-adjointe aux Solidarités et à l'action sociale devraient être présents à ce rendez-vous. ●

• **Vous-êtes vous-même concernés par ce sujet et souhaitez participer à cette rencontre ? Rendez-vous le jeudi 5 mai à 14h, salle Léo Ferré (65, avenue Franklin Roosevelt).**

Semaine du développement durable

Les enfants à la découverte du tri sélectif

D ans le cadre de la semaine du développement durable, des élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles Paul Bert, Pierre et Marie Curie et Pasteur ont visité le centre de tri des déchets situé sur le Marché d'intérêt national. L'occasion de découvrir le circuit qui mène les débris jusqu'au recyclage, mais également de participer à des ateliers de sensibilisation sur le sujet. Armés de microscopes, les enfants ont ainsi pu observer de très près le processus de décomposition des végétaux en examinant de la terre de compost. C'est avec beaucoup d'amusement qu'ils ont par la suite apprécié la prestation d'un souffleur de verre destinée à mettre en avant la seconde vie du verre. « *Les enfants sont très réceptifs à ce type de visite* » témoigne Maurine Kerdudou, ambassadrice du tri de la ville, « *et comme ils sont souvent sollicités sur le sujet, ils comprennent très*



bien les mécanismes ». D'ailleurs, à en juger par leur enthousiasme à participer « au jeu du tri » qui consiste à mettre chaque déchet dans la bonne poubelle, le tri sélectif fait des émules dans la jeune génération ! ●



Éducation nationale

Colère sur les bancs de l'école

La quasi-totalité des écoles de la ville était en grève vendredi 1^{er} avril. Enseignants, parents et élus ont manifesté contre les fermetures et non ouverture de classes dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville.

La publication de la carte scolaire pour la rentrée prochaine a déclenché l'ire de la communauté éducative ; ils étaient environ 750 enseignants, parents et élus à manifester devant l'Inspection académique le vendredi 1^{er} avril pour dire non aux fermetures de classes de la rentrée prochaine. Dans le Val-de-Marne, 98 fermetures de classes sont prévues pour la rentrée prochaine auxquelles il faut ajouter le gel d'une cinquantaine de postes de titulaires, la suppression de postes d'enseignants spécialisés (dont 8 postes du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, 1 poste de classe d'adaptation pour enfants en retard scolaire, ...) et la suppression de 13 postes de moyens supplémentaires (lecture, langue) en Zone d'éducation prioritaire (ZEP). Sans oublier la fin de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Ces mesures découlent de la suppression des 16 000 postes programmée pour la rentrée sur tout le territoire ; ce qui s'ajoute aux 50 000 postes déjà supprimés depuis 5 ans. Ainsi à Chevilly-Larue, sont prévues une fermeture de classe à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie, une fermeture conditionnelle de classe à la maternelle Paul Bert et une ouverture conditionnelle de classe au groupe scolaire élémentaire Paul Bert. Par « conditionnelle », il faut entendre une décision qui sera définitivement adoptée sur constat des

effectifs de rentrée ; concrètement, l'Inspection académique conditionne cette décision au nombre d'enfants supplémentaires qu'engendreront les premières installations dans les nouveaux logements Clos Saint-Michel. « *Mais même sans l'arrivée de nouveaux inscrits, les enfants des écoles Paul Bert seront 28/29 par classe, notamment en CP !* », s'indigne Nora Boudon, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement. Ces mesures sont d'autant plus dramatiques qu'elles touchent des écoles implantées au cœur d'un quartier fragile qui mérite toutes les attentions. « *On est là dans une politique gestionnaire, budgétaire, où l'intérêt de l'enfant n'est pas pris en compte ! L'État dit qu'il veut amener 50% d'une classe d'âge en Licence, mais certainement pas ceux de ces quartiers !* ». Christian Hervy, le Maire, a quant à lui été aux côtés des enseignants qui ont occupé leur établissement. Il a appuyé par courrier auprès de Luc Chatel, Ministre de l'Éducation nationale, la demande d'audience qu'une délégation commune d'organisations syndicales, de la FCPE 94 et d'élus locaux du département a adressé à ce dernier. Le Conseil municipal a par ailleurs adopté un vœu contre la fermeture de classe à la maternelle Paul Bert et pour l'ouverture de deux classes à l'élémentaire. **Un prochain rassemblement sera organisé fin mai.** ● **Géraldine Kornblum**

Le démarchage à domicile : quelle est la règle ?

Les services municipaux ont été alertés par des Chevillais des agissements douteux d'une société de protection se faisant appelée SPP (voir p.35). Les Chevillais sont invités à être vigilant à l'égard du démarchage à domicile. Il convient de rappeler que celui-ci est encadré par la loi. L'acheteur dispose d'un délai de réflexion de 7 jours, la remise d'un contrat écrit est obligatoire et le vendeur a interdiction de percevoir une contrepartie financière pendant le délai de réflexion. L'acheteur qui décide de renoncer à

sa commande n'a pas à justifier sa rétractation : il lui suffit de renvoyer par lettre recommandée avec accusé de réception le bordereau de rétractation dans ce délai de 7 jours (si le 7^e jour est un samedi, dimanche ou jour férié, le courrier peut être envoyé le lundi ou le lendemain du jour férié). ●

Renseignements sur www.minefe.gouv.fr ou auprès de la Fédération de la vente directe, 100, avenue du Président Kennedy à Paris 16^e (www.fvd.fr).

Quartier Sorbiers-Saussaie

Drôles de petites bêtes

Mais quelles étaient ces étranges petites bêtes ? Papillons, coccinelles et abeilles ont joyeusement volé autour de l'école maternelle Salvador Allende le jeudi 7 avril. Vous ne les avez pas reconnus ? Mais si bien sûr ... c'étaient les enfants qui faisaient leur carnaval, accompagnés de leurs enseignants et de deux professeurs de danse et de musique, Chloé Bartolucci et Dominique Guiguet. Après avoir bien profité des rayons du soleil au gré de rondes et de farandoles endiablées, une fois de retour dans l'école, les enfants n'en finissaient pas de danser. Finalement l'après-midi s'est achevée autour d'un sympathique goûter. ●



Quartier Larue

Et si on faisait une rando ?

Une rando ? C'est le comité de quartier Larue qui l'organise. Où ça ? Dans les Hauts-de-Seine, histoire de s'aérer les poumons au fil des parcs, des étangs et des forêts. Première étape : la découverte du parc de Sceaux et de son étang ainsi que de la vallée aux Loups. Au terme de ces 8km, ce sera le moment de reconstituer ses forces et de pique-niquer au sein de l'arboretum de Chatenay-Malabry. Une fois le temps des victuailles passé, les plus fatigués pourront d'ores et déjà songer à rentrer. Mais le mieux sera encore de poursuivre la balade et de repartir pour 8 autres km de marche de la terrasse de Robinson à la terrasse

de Meudon en passant par le parc Henri Sellier, le bois de Clamart et les étangs. Pour le coup, il sera alors vraiment temps de rentrer à Chevilly-Larue. Mais ... en transports en commun ! ● **G.K**

• **Randonnée le dimanche 15 mai :**
rendez-vous à 9h30 au carrefour du boulevard Jean Mermoz et de l'avenue du Général de Gaulle pour un départ en bus.

Prévoir de bonnes chaussures de marches, des vêtements de pluie, un pique-nique, de l'eau et des tickets pour le bus et le RER.

• **Réservation par courriel à michel.bayet@neuf.fr ou par SMS au 06 80 87 40 84.**

Propreté

Opération de nettoyage des bacs

Du 20 au 24 juin, la municipalité organise, comme chaque année, une opération de nettoyage et de désinfection des bacs à ordures ménagères des particuliers (bacs de couleur grise). Par conséquent, les Chevillais (résidents en pavillons) sont invités, lors des deux jours dédiés à la collecte des ordures ménagères dans leur quartier, à ne pas rentrer leurs bacs immédiatement après le passage du camion de collecte. Il est même conseillé de laisser le bac à l'extérieur jusqu'à la fin de la journée, ce afin de permettre le bon déroulement de l'opération



de lavage. Pour ceux qui n'auraient pas pensé à sortir leur bac durant cette période, une journée de rattrapage sera organisée le lundi 27 juin. ●

• **Renseignements auprès du service Environnement 01 45 60 18 44 ou 01 45 60 19 89**



Martha Torres-de-Iregui
Un soleil dans les coulisses

Familial, populaire et citoyen, le carnaval de la ville se prépare pour la fête communale du 18 juin prochain. Pour lui faire une beauté, confectionner ses mille cinq cents habits de parade, ils sont une vingtaine de bénévoles qui chaque semaine depuis mars, s'attèlent à la tâche. Parmi eux, ancienne journaliste et avocate à la retraite, Martha Torres-de-Iregui nous vient tout droit de Colombie. Fidèle à l'atelier citoyen du carnaval depuis 2007, elle est aussi une assidue des cours de français dispensés par Samia Girardot à la Maison pour tous. Femme de cœur, Martha Torres-de-Iregui allie intelligence et créativité avec élégance et pudeur.

Sur une porte, une simple affiche indique « atelier du carnaval ». Passez une petite cour, empruntez les premiers escaliers à droite, puis, une fois arrivé à l'étage, entendez quelque part des machines à coudre s'activer. À leur recherche, égarez vous dans les couloirs et à travers plus de mille cinq cent costumes pendus sur leur cintre, voyez dans toutes les pièces l'ampleur des travaux. Titanesques, ils sont coordonnés par Marion Lesaint et Ghislaine Bassez, créatrices des costumes et de la mise en scène du carnaval. Avec Khadija El Kamel et Marcelle Mazmasian, couturières professionnelles employées à plein temps pendant trois mois, la belle équipe est au complet quand les rejoignent bénévolement Brigitte, Giselle, Françoise, Denise, Linda, Simone, Lisa, Sandrine, Audrey, Éric, Juliette, Colette, Sylvie, Kathy et ... Martha. Chevillaise depuis six ans, elle a quitté Bogota après le décès de son mari et profité de sa retraite pour rejoindre ici la famille de sa fille. « *Je suis venue les aider et m'occuper de mes deux petits-enfants* ». Aider les siens et les autres est la route que Martha a suivie tout au long de sa vie. Elle commence par contrecarrer le souhait d'un père protecteur qui préfère qu'elle reste à la maison plutôt que d'étudier, et entre à l'université Javeriana pour devenir quatre ans plus tard journaliste. Elle se marie, devient maman de deux enfants puis, de plus en plus attirée par le droit, elle entre dans un cabinet d'avocats spécialisé dans l'enregistrement de la propriété privée. Souhaitant définitivement s'engager plus loin dans cette voie, prête à mener de front des études en droit et son travail, Martha

compose avec sa vie familiale et, tête baissée, se lance dans la bataille. Après cinq années passées aux cours du soir de l'université catholique de Colombie, elle décroche son diplôme d'avocate spécialisée en droit civil des familles et ouvre son cabinet personnel. L'âme de Martha n'est pas seulement celle d'une justicière, elle est aussi celle d'une femme créative, bricoleuse, capable de tout réparer dans la maison. « *Un morceau de bois n'est pas seulement un morceau de bois. Avec, je peux créer des chaises, un bateau ...* ». En plus de savoir coudre, tricoter et broder, Martha sait aussi tendre la main à celles et ceux qui en ont besoin. C'est dans cet esprit qu'interpellée par une petite annonce qui cherchait des bénévoles pour le carnaval, elle rejoint en 2007 l'atelier. Depuis cinq ans, elle y partage ses astuces, son savoir-faire, sa culture et sa bonne humeur. Fée parmi les fées qui viennent ici aider, elle œuvre de tout son cœur pour préparer le grand défilé et parfaire, grâce au cours dispensé par Samia Girardot à la Maison pour tous, son Français. Studieuse et appliquée, Martha ne cherche pas ses mots pour confier qu'elle aime la poésie et les romans de Victor Hugo. Elle les sent quand elle exprime combien la choucroute et la galette bretonne (qu'elle sait préparer) l'ont si souvent régalée. À bientôt 77 ans, « *le septième étage* » comme elle prend plaisir à le nommer, Martha est heureuse d'être près des siens. Elle est épanouie dans l'action bénévole qu'à travers l'atelier citoyen du carnaval elle s'est choisie. Comme tous ceux qui forment cette formidable équipe, elle mérite des bravos et surtout, un grand MERCI ! ●

Florence Bédouet

Requalification de la RD7

Les travaux de requalification de la RD7 (ex RN7) sont aujourd'hui bien concrets : les travaux préparatoires pour l'arrivée du tramway sont en cours et les casses auto sont démolies. Les terrains ainsi mis à nus donnent désormais à voir ce qui jusqu'à lors ne l'était pas : un horizon dégagé vers un avenir en pleine construction. Petit tour de ces travaux en cours desquels naîtra un véritable boulevard urbain.



Perspectives su

À quoi ressemblera demain la RD7 ? « Les travaux en cours ont ouvert l'horizon et offrent une nouvelle représentation du territoire », se réjouit Christian Hery, le Maire. Ils permettent en effet de voir aujourd'hui ce

qui n'était pas visible hier –tel le domaine de Chérioux de Vitry. Certes ils ne laissent pas encore tout à fait percevoir ce que sera le paysage de demain : une chaussée de deux fois deux voies avec au centre la plateforme du tramway bordée de pelouse, de

larges trottoirs avec piste cyclable et stationnements et, bien sûr, des plantations d'arbres de taille adulte. Il s'agira de chênes verts et de pins parasols –en clin d'œil à l'image mythique de la route des vacances. Et déjà l'avenir se construit à grande vitesse.

« La requalification de la RD7, une opportunité pour L'Oréal »



Le groupe L'Oréal est implanté à Cheville-Larue depuis plus de 50 ans (1957), l'aménagement de la RD7 (ex RN7) est une formidable opportunité pour la poursuite de son développement. Dans cette perspective, nous avons signé le 10 décembre 2010

une promesse d'achat d'un terrain de 20 000 m² pour un projet d'extension qui s'inscrit parfaitement dans le schéma d'aménagement. Notre campus est actuellement déployé sur cinq hectares. Il regroupe plus de 800 collaborateurs qui travaillent à la recherche et au développement de produits cosmétiques pour toutes

les marques du groupe L'Oréal. À terme, nous bâtirons de nouveaux bâtiments (laboratoires et bureaux) sur ces 2 hectares supplémentaires avec une attention toute particulière pour la création de nombreux espaces verts. Après la certification ISO 14001 obtenue fin 2010 par notre site, pour sa gestion environnementale exemplaire, c'est une très grande satisfaction que d'être partie prenante d'une réflexion autour d'un aménagement durable de son environnement ici à Cheville-Larue.

Didier Bouche,
Directeur du site Recherche & Innovation
L'Oréal de Cheville-Larue



Perspective de la RD7 une fois la requalification achevée.

r l'avenir

Les travaux préparatoires en vue de l'arrivée du tramway, menés par le Conseil général, sont largement avancés. Ceux-ci concernent le dévoiement des réseaux sous-terrain sous les futurs trottoirs afin de dégager la chaussée sur laquelle passera le tramway. Cela est désormais chose faite concernant le réseau d'assainissement, reste à déplacer les autres réseaux (téléphone, électricité chauffage, ...). L'aménagement de la route et l'installation des premiers rails est en cours. De plus, de nombreux projets d'aménagements contribueront à faire de cette RD7 un véritable boulevard urbain. Ainsi, le terrain libéré à côté de L'Oréal et actuellement en cours d'aménagement va permettre à ce dernier de s'étendre, d'y construire de nouveaux bâtiments et de se

transformer en centre européen de recherche en cosmétique. Celui-ci côtoiera une résidence hôtelière construite en front de RD7 derrière la nouvelle salle de sport Pierre et Marie Curie. Le futur visage de la RD7 va également offrir un véritable potentiel à la place De Lattre de Tassigny, d'autant que celle-ci sera desservie par une station du tramway. De ce fait, un projet d'aménagement est actuellement en réflexion, projet qui vise à faire de ce territoire une véritable entrée de ville et qui concerne tout autant la place elle-même que ses abords ; Chevilly-Larue et les villes voisines, Vitry et Thiais, étudient un réaménagement plus général de cet espace urbain. Ainsi côté Vitry, dans le quartier du Moulin Vert, les terrains des anciennes casses auto accueilleront le site

Chiffres clefs

2,6 km

Le kilomètre de RD7 requalifiée entre le carrefour avenue Louis Aragon/boulevard Maxime Gorki à Villejuif et l'esplanade Auguste Perret à Thiais (devant le cimetière). La requalification de la RD7 au-delà de Thiais et de Villejuif sera envisagée ultérieurement.

39,8 m

La largeur de la RD7 après requalification. La voirie se composera, dans sa largeur, d'une plateforme centrale de tramway de 9m, de deux voies de circulation de chacune 6,4m, d'une piste cyclable de 4m, de bandes de stationnement de 2m et de deux trottoirs de 5m.

460

Le nombre d'arbres qui seront replantés le long de la RD7. Il s'agira de 300 chênes verts et de 160 pins parasols. Ceux-ci sont actuellement en culture en pépinière. D'autres espèces, telles des micocouliers et des amandiers, seront également plantées notamment aux places et aux carrefours.

mi-2013

La date prévue de fin des travaux d'aménagement du tramway et de mise en circulation. À partir du 1^{er} semestre 2012 auront lieu les mises à l'essai de la 1^{ère} rame.

de maintenance du tramway dont les travaux sont déjà en cours ainsi qu'un projet d'habitations et d'activités. Enfin, la requalification de la RD7 profitera également au secteur Anatole France, dont le projet d'éco-quartier va entrer en phase opérationnelle, et à la ZAC des Meuniers, dont les études d'aménagement se poursuivent. ●

Géraldine Kornblum



Journée de la Déportation

Si l'écho de leurs voix faiblit ...

Dimanche 17 avril, les élus, la communauté israélite, les anciens combattants et les Chevillais ont commémoré la journée nationale de la Déportation.

« **Is furent des millions, le plus grand nombre d'entre eux n'en revint pas, et ceux qui survécurent mirent bien longtemps, quand ils en furent capables, à exprimer l'horreur qu'ils avaient vécue** ». C'est avec ces mots que Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint, a ouvert la cérémonie commémorative de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation. « *C'est à leur mémoire, à leurs souffrances, à leur martyr que nous pensons en ce moment* ». Devant le monument aux morts, de nombreux Chevillais, la communauté israélite, notamment représentée par Armand Amsellem, son président, les anciens combattants, dont Jacques Verrier, vice-président du Comité d'entente des anciens combattants et maître de cérémonie pour l'occasion, ainsi que des élus locaux, ont rendu hommage à toutes les victimes de la barbarie nazie qui ont vu leur existence basculer dans le cauchemar des camps de la mort. « *Ensemble nous faisons œuvre de mémoire pour que ne s'éteigne jamais le souvenir de ceux qui formaient des cohortes de l'innocence, comme de ceux qui peuplaient l'armée des ombres, animés de la flamme de la Résistance et de l'amour de la liberté* ». Faire œuvre de mémoire ... Mais 66 ans après l'ouverture des portes de

camps de concentration, comment transmettre cette mémoire aux jeunes générations ? Comment relater les humiliations, les rafles, les familles arrêtées, les vieillards et les malades arrachés à leur lit d'hôpital, et l'horreur des camps, usines d'extermination massive, les privations à l'extrême, les hommes réduits à des nombres, des numéros tatoués sur la peau, les expériences menées sur des cobayes humains, les chambres à gaz et les fours crématoires ? Comment faire comprendre, entendre, qu'au-delà des chiffres, déjà épouvantables – 4 millions de juifs, 700 000 tziganes, 10 à 15 000 homosexuels, des milliers d'originaires d'Afrique noire déportés – l'Holocauste n'est pas un génocide comme les autres ? Comment expliquer un régime qui, en plus d'être une dictature, était établi sur la négation des droits de l'être humain ? « *Avec le temps le message se dilue et nombreux sont ceux qui s'emploient à brouiller les cartes* » a souligné Didier Dubarle. Qui peut encore raconter ? Les témoins sont de moins en moins nombreux. Et pourtant, ce devoir de transmission est plus que jamais nécessaire. Car, comme disait le poète Paul Éluard, « *si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons* ». ● **Géraldine Kornblum**



Les animations, aquatiques ou non, ont fait le succès de la Nuit de l'eau.

Nuit de l'eau

Succès dans les bassins !

Il y avait foule ce 2 avril à la piscine municipale Pierre de Coubertin. La ville organisait pour la troisième année la Nuit de l'eau, un événement caritatif initié par la Fédération française de natation et l'Unicef dont le but est d'améliorer l'accès à l'eau potable pour les enfants du Togo. Grâce au dynamisme des centres de loisirs, de la Maison pour tous, du service municipal de la Jeunesse et du service des Sports, qui se sont pleinement investis pour cette occasion, le rendez-vous était ponctué d'animations festives, telle la réalisation de dessins et de pochoirs, ou aquatiques. La piscine,

ouverte de 14h30 à minuit, a reçu 139 Chevillais de tous âges dans ses bassins. Entre le tarif unique de l'entrée fixé à 2,30€, la vente de crêpe et celles de poteries réalisées par les enfants des centres de loisirs, de la Maison pour tous et des personnes handicapées du foyer Adped, 439,70€ ont été récoltés. Ces fonds ont été entièrement reversés à l'Unicef. Avec plus de 145 000€ de dons récoltés sur toute la France l'année dernière, la Nuit de l'eau est un véritable espoir pour tous les enfants du Togo. Pour eux, encore plus nombreux l'année prochaine, nous nous jetterons tous à l'eau ! ●

Pyrotechnie

Prestatech Artifices fait des étincelles

La société *Prestatech Artifices* se distingue dans les lieux des hauts lieux de la pyrotechnie : ouverture des jeux méditerranéens, « Paris JO 2012 – ville candidate », feu du 14 juillet au Trocadéro en 2008, ... et, chaque année, fête communale de Chevilly-Larue ! Une ville qu'elle connaît bien puisqu'elle y a même établi son siège. Considérée comme une référence européenne dans le monde des artificiers, *Prestatech Artifices* vient de recevoir la Vestale d'or du festival international d'art pyrotechnique 2010 de Cannes. Un trophée très disputé car reconnu sur la scène internationale comme étant le prix d'excellence en la matière. Et les trophées, *Prestatech Artifices* les collectionne ; elle avait déjà remporté la Vestale d'argent en 2009. Quel talent ! ●



Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 26 avril 2011

- **Adoption des aides au permis de conduire et à la première installation dans un logement locatif pour les jeunes chevillais.**
Vote : Unanimité
- **Adoption de l'aide à l'installation de panneaux solaires ou photovoltaïques**
Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
7 abstentions (SC, PS ?)
- **Attribution d'une subvention à l'association Service Medico Social des Halles**
Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
7 abstentions (SC, PS, NI)
- **Attribution de subventions aux associations de la ferme du Saut du loup, du Pôle local d'économie solidaire et de Sol'Épi**
Vote : 24 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
8 abstentions (UMP, SC, PS)
- **Attribution de subventions aux associations des retraités de Chevilly-Larue, Centre culturel de Chevilly-Larue et Franco-vietnamienne de pneumologie.**
Vote : 31 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
1 ne prend pas part au vote (NI)
- **Attribution de subventions aux autres associations**
Vote : Unanimité
- **Dénomination du square situé rue Pierre Brossolette**
Vote : Unanimité
- **Désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de la Semhach**
Vote : 24 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
8 abstentions (UMP, SC, PS)
- **Approbation de projets de coopération 2011 au bénéfice du village de Dieuk en Mauritanie, de la ville de Yen Bai au Vietnam et d'une convention entre la ville et le collège Liberté relative à l'organisation d'un séjour linguistique à Freiburg**
Vote : Unanimité
- **Aide d'urgence en faveur des populations japonaises victimes du séisme du 11 mars 2011**
Vote : Unanimité
- **Vœu de la majorité pour le maintien du point d'accueil de la sécurité sociale de Chevilly-Larue et amélioration du service offert aux assurés sociaux**
Vote : 22 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
1 ne prend pas part au vote (SC)
- **Vœu de la majorité contre la fermeture d'une classe à l'école maternelle Paul Bert et pour l'ouverture de deux classes supplémentaires à l'école élémentaire Paul Bert**
Vote : Unanimité
- **Vœu de la majorité pour réclamer la mise en place d'une nouvelle politique énergétique en France**
Vote : Unanimité
- **Révision du Plan Local d'Urbanisme : actualisation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD)**

Lexique

PC : Groupe Communistes et partenaires
PG-RG : Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche
PS : Groupe Socialistes et républicains
NI : Groupe des Non-inscrits
Verts : Groupe Europe écologie- les Verts
SC : Groupe Socialistes et citoyens
Modem : Groupe Chevilly-Larue autrement
UMP : Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

Classes d'environnement et de découverte

À chacun ses plaisirs



À peine les CM2 de l'école Paul Bert A de retour des flancs enneigés des Contamines (notre photo), ceux de l'école de Pasteur viennent de partir hisser les voiles à La Croix-Valmer.

Les classes d'environnement et de découverte ont encore fait des heureux cette année !

240 enfants de grande section maternelle se sont initiés au cirque et 204 élèves de CM2 et de Clis ont pris un grand bol d'air.

Les échappées au grand air ...

Pour apprendre ailleurs, ensemble et autrement, les CM2 et Clis de toutes les écoles de la ville sont partis à la découverte d'autres horizons. Côté montagnes, du 31 janvier au 10 février, les classes de Stéphane Decaux, Éric Tiberge et Xavier Conan de l'école Pierre et Marie Curie ont profité d'un séjour volcanologie/neige à La Bourboule (63). Plus au sud, du 14 au 24 mars, les classes de Nathalie Chardaire et d'Anthony Guiguen de l'école Paul Bert A, ainsi que celles de Bénédicte Blochet et Camille Lequeux (Clis) de l'école Paul Bert B ont partagé les plaisirs de la glisse aux Contamines-Monjoie (74). Côté mer, du 26 avril au 6 mai, cap sur La Croix-Valmer (83) pour un séjour classe de voile avec les CM2 de Catherine Quartier et d'Yves François de l'école Pasteur.

... et les acrobaties sous le chapiteau

Les enfants de grande section maternelle se sont quant à eux initiés à l'art et l'environnement pour ceux de l'école Jacques Gilbert-Collet, au cirque pour les autres. Sous le chapiteau du service municipal de la Jeunesse, du 29 novembre au 17 décembre, la classe d'Isabelle Gaubert, de la maternelle Paul Bert, est entrée en piste la première. Du 3 au 21 janvier, la classe de Julie Cordesse a pris le relais. Elle était suivie du 24 janvier au 11 février par les classes de Florence Delannay et d'Aurélien Ponsselet. Venant de l'école Pasteur, les élèves de Christelle Mamouni ont jonglé du 3 au 21 janvier et ceux de Micheline Garofalo du 24 janvier au 11 février. L'école Salvador Allende et les élèves de Valérie Gaultier et de Sandrine Chabert en ont fait de même du 28 février au 18 mars et du 26 avril au 13 mai. Achevons le tour de piste avec l'école Pierre et Marie Curie puisque du 21 mars au 8 avril, les classes d'Isabelle Bretagne et de Valérie Redon se sont succédées.

Les orientations du Projet d'aménagement et de développement durable

Après avoir approuvé le lancement de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) en juin dernier, le Conseil municipal a débattu des orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) le 26 avril. Rappelons que le PLU (dont celui en cours date de 2007) est un document d'urbanisme qui définit la destination générale des sols de la commune ; il indique ainsi les zones urbanisées (en spécifiant les secteurs pavillonnaires et collectifs), celles qui doivent rester naturelles, etc. Le PLU inclut le PADD, document qui donne les grandes lignes de la politique urbaine de la ville. Une révision du PLU est nécessaire pour la réalisation du futur centre de loisirs puisque celui-ci sera implanté dans le parc Petit Le Roy. D'autre part, les orientations du PADD doivent être actualisées afin d'intégrer les avancées liées à l'Agenda 21,

la création de l'Opération d'intérêt national Orly-Rungis-Seine Amont et les démarches de création d'un éco-quartier dans le secteur Anatole France-zone des Meuniers, l'évolution du contexte réglementaire en matière d'environnement (Grenelle II), et, plus généralement, l'avancée des projets depuis 2007. Les grandes orientations du futur PADD sont : désenclaver les quartiers ; améliorer l'offre de transport et faciliter les déplacements ; assurer un cadre de vie et un environnement de qualité aux Chevillais ; créer les conditions d'un développement économique durable ; veiller à offrir une diversité de l'habitat ; consolider le niveau d'équipements collectifs. Cette révision du PLU sera soumise à concertations publiques, à commencer par une réunion publique qui devrait se tenir d'ici fin mai. ●

G.K

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL



Christian Hervy, Conseiller général délégué

Suite aux élections cantonales des 20 et 27 mars, Christian Hervy, Conseiller général délégué sortant, a été réélu dans ses fonctions sur le canton de Chevilly-Larue/Rungis. Il a donc fait partie des 49 conseillers généraux qui ont élu le président du Conseil général lors de la première séance de la nouvelle assemblée départementale, jeudi 31 mars. Christian Favier (PCF), président sortant, a été réélu par 31 voix contre 16 voix portées sur la candidature de Jacques J.P Martin (UMP), et 2 votes blancs. L'assemblée a ensuite élu 14 vice-présidents. Lors de sa deuxième séance, le 8 avril, l'assemblée a attribué les délégations de fonction aux vice-Présidents et à 12 Conseils généraux délégués. Christian Hervy a été ainsi désigné Conseiller général délégué chargé de l'économie sociale et solidaire, du commerce équitable et de l'agriculture responsable. ●

Pour connaître les délégations attribuées à chaque vice-président et Conseiller général délégué, rendez-vous sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr ou sur le site du Conseil général www.cg94.fr

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Élisabeth Maillefert**, maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 62
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **François Pemigotti**, conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire et au commerce équitable : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Richard Dell'Agnola**, député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Stéphanie Daumin ► *Maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires*

Défense des enfants : avec l'UNICEF, restons vigilants



Lors du Conseil municipal du 17/09/2009, la majorité a proposé un vœu pour le maintien du Défenseur des enfants alors que la mise en place d'un Défenseur des droits avec des pouvoirs élargis englobait cette fonction qui perdait de sa spécificité. Le vœu, adopté par 30 voix pour et 2 contre (UMP), a reçu une réponse de la Secrétaire d'État à la Famille qui ne voulait rien entendre. Alarmées par la perte de visibilité des droits de l'enfant et d'un cadre à la hauteur de cette

mission, l'UNICEF et la CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'enfant) ont demandé aux maires des Villes amies des enfants d'agir en tant que parlementaires ou auprès de leur député et de leurs sénateurs lors du passage au parlement du texte relatif au Défenseur des droits afin de défendre une liste d'amendements. Le Maire est intervenu auprès de M. Dell'Agnola, député, et des sénateurs du département. L'UNICEF et de la CNAPE regrettent que « ce vote n'a pas été l'occasion de mettre au 1^{er} plan l'intérêt supérieur de l'enfant

et d'assurer l'autonomie et l'indépendance de son défenseur », mais leur mobilisation et celle des maires ont permis d'obtenir quelques améliorations : la nomination d'un adjoint Défenseur des enfants, son accès par les enfants direct et gratuit, le maintien du rapport annuel spécifique aux droits des enfants et « la délégation de moyens d'actions pour la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant après accord du Défenseur des droits ». Cela nous conforte dans l'attention que nous devons porter à la protection des enfants qui sont énoncés dans la convention de 1989.

Bruno Tranchant ► *Maire-adjoint, président du groupe Socialistes et apparentés*

L'heure des choix



Quelle est notre vision de l'avenir ? Quel tissu urbain voulons-nous, à l'heure où la question du Grand Paris fait débat ? Quid de notre politique d'habitat ? Autant d'interrogations auxquelles le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD), soumis à discussion lors du dernier Conseil municipal, n'apporte pas les réponses escomptées. La volonté de multiplier les (petits) espaces verts ne suffit en effet pas à contenir la hausse spectaculaire de constructions sur la ville. On est d'ailleurs fondé de s'interroger sur les effets

prévisibles de la recomposition du tissu démographique sur l'habitat, à l'heure où la logique productiviste que sous-tend la révision du PADD confine à l'asphyxie ! Aux nuisances et à la densification du territoire, nous opposons une politique fondée sur l'amélioration du cadre de vie, la valorisation du patrimoine naturel et le développement des modes doux, afin de limiter, autant que faire se peut, les effets de la circulation et de la pollution. Notre vision est celle d'un urbanisme paysager, protecteur et apaisant, avec des objectifs clairs à la clé : l'érection de maisons dites « passives »,

en se référant au modèle allemand, le lancement d'une consultation des habitants afin d'étendre le principe d'une zone 30 sur la ville, la mise en œuvre d'un plan privilégiant la programmation, à parts égales, de logements sociaux, intermédiaires et d'accession à la propriété. Plus généralement, nous appelons à une augmentation de la taxe sur les logements vacants. Aujourd'hui, plus encore que par le passé, Chevilly-Larue doit être un bouclier de protection pour celles et ceux qui y vivent, en s'adaptant aux mutations en cours. Soyons réalistes, demandons l'impossible !

André Deluchat ► *Maire-adjoint, Président du groupe Parti de Gauche/Radicaleux de Gauche*

Notre solidarité au peuple japonais et la sortie progressive du nucléaire



Le séisme qui a eu lieu au Japon, combiné à un tsunami, a déjà fait près de 30 000 morts. Nous sommes solidaires des populations face à une telle catastrophe, comme l'a confirmé le Conseil municipal du 26 avril. Dans le même temps, depuis 5 semaines, la centrale nucléaire de Fukushima touchée par ce tsunami, rejette des matières radioactives. Cela pose avec force la question du nucléaire qui fait peser des risques sur l'humanité entière. Cette nouvelle tragédie après celles de Three Mile Island et de Tchernobyl nous

rappelle combien le danger est important. Personne de responsable ne demande l'arrêt immédiat de la production du nucléaire mais un réel débat national, argumenté, avec tous les éléments en main pouvant aboutir à un référendum sur les suites à donner au nucléaire. Pour ce faire un réel audit sur l'état de nos 58 centrales doit avoir lieu. Sans attendre, une décision rapide doit être prise pour une sortie progressive et raisonnée de l'électro-nucléaire, d'abord par l'arrêt de la centrale de Fessenheim. L'investissement dans la production d'énergies alternatives multiples doit être une priorité.

À notre niveau, la ville, depuis près de 20 ans, a développé la géothermie et cette énergie doit être valorisée. En contribuant à la réduction de la consommation d'énergie dans les nouvelles constructions et dans les bâtiments existants, en soutenant le photovoltaïque et en mettant en place l'Agenda 21, nous participons aux solutions alternatives au nucléaire. Enfin, nous nous réjouissons que la mobilisation ait permis d'interdire l'exploitation du gaz de schiste dont l'exploration était une véritable catastrophe environnementale polluant les nappes phréatiques et l'air.

Laurent Taupin ► *Conseiller municipal, Europe écologie – les Verts*

Quel avenir pour la filière nucléaire en France ?



Nous avons tous été émus par la catastrophe survenue au Japon le 11 mars 2011. Le tremblement de terre d'une ampleur considérable

fut suivi d'un tsunami provoquant la mort de dizaine de milliers de personnes. Cette vague meurtrière submergea la centrale nucléaire de Fukushima, provoquant le plus grave accident nucléaire depuis Tchernobyl. Le 12 avril dernier l'Agence japonaise de sûreté nucléaire a relevé le degré de gravité de la catastrophe de Fukushima au

maximum de 7 sur l'échelle INES. Cela signifie qu'un « rejet majeur de matières radioactives » s'est produit et classe Fukushima au même niveau de gravité que Tchernobyl. À la suite de cette catastrophe, nous devons nous interroger sur les risques liés à l'énergie nucléaire. On le constate, cette industrie n'est ni sûre : Fukushima en est la preuve ; ni propre : en France, nous ne savons que faire des déchets hautement toxiques stockés à La Hague ; ni bon marché : le coût de démantèlement des centrales sera extrêmement élevé. Il est grand temps de revoir notre

politique énergétique. Des solutions sont possibles. Une sortie progressive du nucléaire accompagnée d'un soutien massif aux énergies renouvelables (l'éolien, le solaire et la géothermie) et d'une politique d'isolation des bâtiments et des immeubles d'habitation permettrait de fonder notre action sur une plus grande efficacité énergétique. Cela commence à l'échelle locale. En lançant son Agenda 21, Chevilly-Larue participe de cette démarche visant à une plus grande sobriété et à une réduction de la facture énergétique.

Jean-Paul Homasson ► *Maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

Assises des séniors



« Adapter son logement pour rester au domicile », tel était le thème de ces assises (1^{er} et 2 février 2011) qui ont connu un très vif succès avec la visite d'un appartement témoin par plus de 90 Chevillais. Il s'agissait d'une initiative commune PACT Val-de-Marne, CLIC 6, CCAS, service Retraités-santé-handicap de la ville et Valophis Habitat qui a mis à disposition l'appartement dans le quartier des Sorbiers. Animations, explications étaient données au cours de la visite par les ergothérapeutes du

PACT avec pour but d'améliorer le confort et la sécurité des personnes en état de handicap, parfois minime mais suffisamment invalidant pour ne pas pouvoir ouvrir un bocal de confiture ou ôter une capsule de bouteille par exemple. Les visites de la cuisine et de la salle de bains aménagées ont été particulièrement appréciées. La ville poursuit donc sa politique en faveur des personnes handicapées et les réactions des visiteurs ont été unanimes avec une satisfaction générale. Chacun peut contacter le PACT qui peut vous accompagner dans l'amélioration de votre

habitat, que vous soyez propriétaire, locataire ou bailleur. La municipalité organise une rencontre le 5 mai salle Léo Ferré avec les personnes en situation de handicap, afin de recueillir leurs souhaits, évaluer leurs problèmes. Cette information vaut invitation.

- Le PACT (Propagande et Action Contre les Taudis) a été créé en 1942. Il est devenu le Comité Départemental pour l'Amélioration du Logement. Tel : 01 45 17 93 49 ; www-pact.org
- Le CLIC 6 (Centre Communal d'Information et de Coordination), 3, rue du Berry à Chevilly-Larue. Tel : 01 48 53 79 09 ; conseils gratuits aux plus de 60 ans.

Pascal Rioual ► *Conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens*

Le parcours résidentiel, oui mais à l'échelle d'un territoire de vie



Le concept de « parcours résidentiel » en soi a du sens. Il exprime les possibilités ou les difficultés à trouver un logement à tous les âges de la vie. De la jeunesse, avec des revenus plus faibles, au couple qui s'installe, à la famille installée qui souhaite évoluer pour des raisons de changement de travail, de recherche d'un logement plus proche d'un collègue ou d'un lycée, aux personnes du 3^e voire du 4^e âge dont les besoins sont différents.

Bref un parcours résidentiel adapté aux besoins de tous nécessite une offre variée, large, du privé au logement social, du locatif au privatif, des T2 au T5, du logement simple au logement adapté à une population, jeune ou personnes âgées.

On le voit bien, cette évolution n'est possible que sur un territoire relativement important. Cela se vérifie dans la pratique, les habitants passant assez facilement, quand le besoin en termes de logement s'en fait sentir, de Chevilly-Larue à Fresnes, Thiais ou L'Hajÿ-les-Roses, les frontières

entre les villes n'étant pas réellement un argument dans le domaine.

Il paraît donc déplacé de justifier une urbanisation dense sur la base d'un parcours résidentiel sur une ville, de la taille de Chevilly-Larue ; la structure de la ville, construite sur 30 ans, ne permettra jamais une offre adaptée à la grande majorité de la population. Il apparaît par contre judicieux de construire sur un territoire plus grand, type communauté d'agglomération, une réflexion sur ce sujet dans le souci de répondre aux besoins du plus grand nombre.

Jean Franco Capirchio ► *Conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits*

Un risque de recul de la démocratie en perspective



La première partie du Conseil municipal du 26 avril 2011 a été consacrée en grande partie à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle portera sur le débat du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) pour notre commune. Ce projet inclut des objectifs particulièrement importants pour les Chevillais. En dehors des opérations visant à l'amélioration du cadre de vie des habitants, il a pour objectif également de présenter les futurs programmes

prévisionnels des constructions à édifier et à transformer. Nous devons être particulièrement vigilants car la majorité actuelle a pour objectif de construire une moyenne de 100 logements par an. Nous veillerons particulièrement à la mise en place d'une véritable offre diversifiée qui devra garantir une mixité sociale. L'important reste avant tout de conserver pour notre ville un urbanisme à visage humain en veillant à la prise en compte de la problématique de la mobilité, des énergies, de l'eau, des déchets et des espaces verts. La deuxième partie du Conseil municipal avait

pour objectif de réduire le nombre de représentants de la commune pour siéger au conseil d'administration des associations. Les administrateurs ont un rôle important dans ce type d'association car ils veillent à la cohérence des actions menées au regard des orientations définies et du suivi budgétaire. Il est naturellement d'usage que des élus des groupes d'opposition siègent dans les conseils d'administration au même titre que les conseillers de la majorité municipale. Cela s'appelle tout simplement la démocratie.

Ciné-doc, ciné-concert

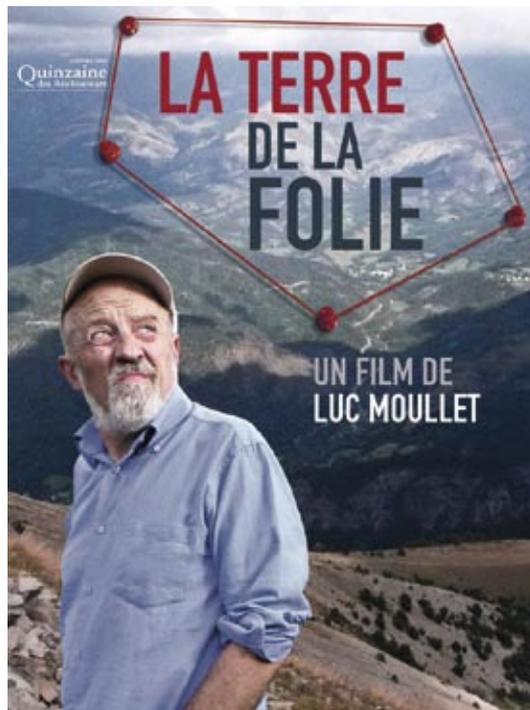
En mai, ris s'il te plaît !

Après le succès qu'a rencontré, le 30 avril, la pétillante et loufoque lecture-spectacle

Zygomatiques proposée par la Compagnie du Petit Théâtre Permanent, la médiathèque persiste et signe : le rire dans tous ses éclats sera le grand invité du mois de mai. Avec pour commencer un ciné-doc décalé qui met l'humour à l'honneur. Luc Moullet, représentant d'une tendance comique du cinéma français ignorée du grand public, présentera aux Chevillais *La terre de la folie*, une œuvre cocasse et décapante qui étudie les causes et les conséquences de phénomènes psychiques locaux pour le moins particuliers. Phénomènes qu'illustrent d'ailleurs ces propos du réalisateur : « *L'arrière-petit-neveu du bisaïeul de ma trisaïeule avait tué un jour à coups de pioche le maire du village, sa femme et le garde-champêtre, coupable d'avoir déplacé sa chèvre de dix mètres. Ça me fournissait un bon point de départ ...* ».

Autre joyeux moment du joli mois de mai, un ciné-concert avec une sélection de courts-métrages des rois du cinéma burlesque (Chaplin et les autres) mis en musique par les professeurs du conservatoire et leurs élèves. Enfin, Éric Renard, animateur-cinéma au festival *L'enfant et le 7^e art*, révélera tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Buster Keaton, Laurel et Hardy et les Monty Python sans jamais oser le demander lors d'un zoom sur le cinéma burlesque et ses gags. Avec de nombreux extraits de films –du muet aux œuvres les plus récentes– et tout autant de délicieuses anecdotes. ●

Joëlle Cuvilliez



- Cinédoc *La terre de la folie*, mardi 3 mai, à 20h30 au théâtre André Malraux. Pour ados et adultes. Entrée libre.
- Ciné-concert, vendredi 13 mai, à 19h30, à la médiathèque. Entrée libre.
- Zoom sur le cinéma burlesque, samedi 21 mai à 16h à la médiathèque. Tout public (à partir de 10 ans). Entrée libre.

Danse et concert

Grand bal

Il est toujours possible de se préparer au **Grand bal du samedi 28 mai** qui sera dirigé à partir de 21h par Patrice Caratini au théâtre André Malraux. Un dernier atelier de danse de salon à destination des retraités aura lieu au conservatoire avec le professeur Chloé Viard, vendredi 13 mai, de 14h à 15h30. Lundi 9 mai, les élèves de la 3^e 2 du collège Liberté rencontreront les retraités du CCAS pour peaufiner ensemble quelques pas de danse. Enfin, tous les Chevillais, quels que soient leur âge et leur niveau, sont invités pour une ultime répétition dansante au conservatoire samedi 7 mai de 10h à 13h ainsi que les mercredi 25, jeudi 26 et samedi 28 mai, de 19h à 20h.

... et très grand concert

Moment de grâce le dimanche 8 mai avec un concert à l'église Sainte-Colombe à ne pas rater proposé par l'orchestre du conservatoire, dirigé par Luc Gallou. Au programme : *Le canon de Pachelbel*, une pièce pour orchestre et accordéon de Céline Bratti, avec Jean-Pierre Aigeldinger à l'accordéon, ainsi que deux arrangements de Lennie Niehaus et une pièce de Bill Dobbins avec Jean-Paul Mallet au saxophone. ●

- **Grand bal**, réservation au 01 45 60 18 93 ou au 01 41 80 69 64.
- **Concert à l'église Sainte-Colombe dimanche 8 mai à 18h. Entrée libre.**

Marionnettes

Des lanternes magiques aux marionnettistes-conteurs

Entre *Philidor et les lanternes magiques* et quinze petits contes pour marionnettistes, aux Chevillais de démêler les fils d'un week-end très marionnettes les 14 et 15 mai.

« **M**esdames, mesdemoiselles, messieurs, vous allez assister à un spectacle incroyable, un spectacle inimitable, un spectacle inimaginable : la lumière apprivoisée ! Sous vos yeux ébahis, je ferai apparaître la lune en plein midi, le soleil en pleine nuit et les personnages des contes de fées viendront personnellement vous raconter leur histoire ! » Pour en savoir plus sur la projection à la lanterne magique, il est indispensable d'aller voir le spectacle créé à la Maison du Conte et coproduit par la Cinémathèque française et le Museo Nazionale del Cinema de Turin, *Philidor et les lanternes magiques*. Conçu par le conteur Julien Tauber, avec Julien Tauber, Sébastien Clément, Colas Reydellet, Sébastien Ronceray et Fabrice Nardin, il plonge le spectateur dans la magie restaurée des débuts du cinéma, avec des images peintes en provenance de l'une des plus belles collections au monde de lanternes magiques.

Les Chevillais sont également invités à se laisser prendre au jeu talentueux de quinze élèves de la 8^e promotion de l'École nationale supérieure des arts de la marionnette (Esnam) de Charleville-Mézières. Chacun présentera à deux reprises un solo de dix minutes. Ces quinze formes courtes sont le fruit d'un travail commun entre l'Esnam et la Maison du Conte avec le soutien des conteurs Abbi Patrix et Praline Gay-Para. Alors, si Charleville-Mézières est la capitale de la marionnette et Chevilly-Larue la ville du conte et des histoires, les disciplines se croiseront et inventeront une nouvelle géographie : Chevilly-Mézières ou Charleville-Larue ? ● J. C



► *Philidor et les lanternes magiques*, samedi 14 mai à 18h au théâtre André Malraux 102, avenue du Général de Gaulle. Tout public à partir de 6 ans. Plein tarif 10€, tarif réduit 7,5€, moins de 25 ans 5€. Sur réservation (01 41 80 69 60).

► Solos de la 8^e promotion de l'Esnam, dimanche 15 mai de 13h30 à 23h au théâtre André Malraux 102, avenue du Général de Gaulle. Tarif : 5€. À partir de 12 ans. Sur réservation à la Maison du Conte (01 49 08 50 85).

Carnaval de la fête communale

L'eau, l'air, la terre, le feu : à chacun son costume

Le carnaval de la fête communale approche, alors n'oubliez pas de réserver votre costume.

L'eau, l'air, la terre ou le feu, à chaque quartier de la ville son élément. Et au jour du 18 juin, de cette alchimie des couleurs naîtra comme à l'accoutumée un défilé qui fera événement. Pour l'heure, les costumes sont à la fabrication : venez vous aussi y participer. Nul besoin d'avoir des doigts de fée, il suffit de savoir bricoler, couper, coller, ... ●

► L'atelier (derrière l'ancienne mairie, 88, avenue du Général de Gaulle) est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

► Renseignements auprès de Marion (06 50 09 00 24) ou de Ghislaine (06 88 70 68 91).



Et bien rions maintenant !

Éclater de rire, glousser, se bidonner, ricaner, pleurer de rire, se dilater la rate, s'égayer, s'amuser, rire aux éclats, se désopiler, rire aux larmes, ...

En mai à la médiathèque, c'est pour de rire ...

Livres

Comment écrire comme un cochon

Anne Fine – Éd. L'École des loisirs, Collection neuf

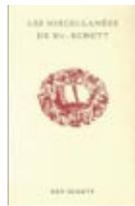


Chester Howard arrive dans une nouvelle école, son pire cauchemar, une école d'élèves modèles, où il va faire la connaissance de Joe Gardiner, son voisin de pupitre. Cette rencontre entre Chester, l'ingénieux à l'humour moqueur, et Joe, « le plus phénoménal des cancre » qui écrit comme le pire des cochons, va transformer Chester Howard ... Ce livre bourré d'humour traite de la difficulté scolaire, de l'entraide entre copains du même âge : un remède efficace en dehors des sentiers balisés de l'école. Venez découvrir ces héros sympathiques à travers les pages !

À partir de 9 ans.

Les miscellanées de Mr Schott

Ben Schott – Éd. Allia, 2005



De l'art de dresser des listes ! Une collection de notations utiles ou futiles qui recensent aussi bien les présidents des États-Unis que les maris de Liz Taylor, les pays où l'on roule à gauche, les types de nuages ou les 7 plaies de l'apocalypse. Un recueil atypique et brillant, à la fois ludique et érudit. Un pense-bête inutile, dont la lecture est jubilatoire.

DVD

Coffret Pierre Étaix



Longtemps les films de Pierre Étaix n'ont pu être vus, en raison de lourds problèmes juridiques. Enfin sortis d'affaire, ils connaissent une nouvelle vie sous la forme d'un coffret rassemblant cinq longs métrages et trois courts, sortis dans les années 60. C'est donc le moment de découvrir ce cinéaste méconnu qui fait partie de la famille des grands burlesques de l'histoire du cinéma. Dans la lignée de Jacques Tati (avec qui il a travaillé), il met en scène des personnages rêveurs, attachants, dont la maladresse teintée de poésie évoque parfois le cirque, monde qui lui est cher. Dans *Le Soupirant* (1963), le héros (joué par Pierre Étaix lui-même), désirent se marier, tente de trouver une amoureuse : d'abord poursuivi par une femme quelque peu envahissante, il s'amourache d'une chanteuse à la mode avant de s'apercevoir que sa future belle était tout près de lui ... Les gags sont nombreux sans être jamais trop appuyés, et c'est un humour d'une grande subtilité, le plus souvent basé sur un comique visuel, qui traverse ce film.

Les diálogos et autres inventions à deux voix

Roland Dubillard – Éd. Gallimard, Collection Folio, 1998



Deux personnages. *Un* et *Deux* s'affrontent avec une gravité comique dans des scènes d'un quotidien irréel. Courtes pièces à deux voix, *Les diálogos* ont pour seule prétention de faire rire sans bêtises. Hilarant – À lire de toute urgence.

Mères belles [un peu agitées]

Valérie Dumas – Éd. Lettr'Ange, 2004



Les mères dans tous leurs états, en forme et en jeux de mots, où la Mère veille bien sûr ... Des jeux de mots accompagnés d'aquarelles de l'auteur représentant des mini-portraits des mères du monde entier. Indescriptible et foisonnant ... Surtout pour les parents.



Les maréchaux-ferrants chevillais, une longue histoire de familles

Trois dynasties de forgerons maréchaux-ferrants se sont succédées à Larue durant trois siècles de 1662 à 1962, de pères en fils ou de beaux-pères en gendres.

Artisans incontournables de l'ancienne vie rurale, les maréchaux-ferrants successifs avaient installé leurs forges à Larue, village le plus peuplé de la commune. Les agriculteurs chevillais utilisaient seulement des chevaux pour les labours, au nombre de 64 en 1903. En général, le maréchal-ferrant s'occupait le matin des ferrages (renouvelés plusieurs fois par an) et l'après-midi des travaux de forge et des réparations de charrue. La forge était un lieu de rencontre pour la clientèle uniquement masculine, d'autant plus qu'un bistro tenu par la femme du patron y était souvent associé, comme c'était le cas à Larue. La maréchalerie est un métier d'homme robuste nécessitant trois ans d'apprentissage. Les archives municipales révèlent ainsi souvent la présence d'un apprenti ou d'un ouvrier auprès de son maître artisan et montrent aussi trois dynasties successives de maréchaux-ferrants sur plusieurs générations, la relève familiale étant assurée par les fils, frères ou gendres.

La première trace écrite montrant l'existence d'un maréchal-ferrant à Larue, concerne un certain Olivier Gendron et remonte à 1662. Il apprend le métier à son fils Louis, né en 1673. Ce dernier épouse Marie-Colombe Leduc en 1714 mais décède en 1719, deux ans après la naissance de son fils, également prénommé Louis. Son ouvrier, Jean Baptiste Ausoure, originaire de l'Indre et arrivé à Larue dans le cadre du compagnonnage, épouse alors sa veuve en 1721 et forme au métier le petit Louis Gendron, qui plus tard s'installera à Bourg-la-Reine. La forge de Larue est reprise par le fils de Jean Baptiste Ausoure, puis par son petit-fils, qui ont tout deux les mêmes prénoms que lui. Petit à petit, la famille acquiert une modeste aisance. À la mort en 1830 du 3^e Jean Baptiste Ausoure, son fils Jean Louis lui succède comme conseiller municipal (et est maire de 1832 à sa mort en 1859), mais pas comme maréchal-ferrant, car il sera vétérinaire.

Un nouveau-maréchal ferrant s'installe en 1831 à Larue, au n° 7 de la route départementale : le jeune Jean-Pierre Vaché, issu d'une famille de maréchaux-ferrants de Paray-Vieille-Poste, où il est né en 1808 et où il vient de se marier. Il quitte Larue vers 1858, remplacé à la forge par son frère Joseph Vaché, puis, après 1870, par le fils cadet de ce dernier, Charles, dont l'épouse, Léonie, tient le bistrot à côté de la forge. La famille Vaché quitte Larue en 1890.

La forge reprend vie quelques mois après dans les mains d'Auguste Thouvenin. Né en 1857 dans le Loir-et-Cher, il était jusqu'alors ouvrier chez un maréchal-ferrant de Vitry-sur-Seine ; il venait d'y épouser une domestique, Marie Dauberbec, jeune veuve venue de Normandie avec sa fillette. Celle-ci tient à Larue leur commerce de vins-traiteur. Jean Sarda, jeune ouvrier né en Gironde, vient travailler à la forge en 1910. Il épouse en 1904 Georgette, la fille de Marie, qu'il avait mise deux fois enceinte (à 16 ans et à 18 ans) et part s'installer en Gironde avec elle. Après le décès de Marie en février 1911, Auguste Thouvenin entre à l'hospice à Villejuif, puis décède à l'hôpital à Paris en septembre, ne laissant que des dettes. Jean Sarda revient alors avec sa famille à Larue, où il ouvre une nouvelle forge à leur domicile au 6, rue de Fresnes (dans l'actuelle Maison du Conte) ; Georgette y décède à presque 28 ans en 1912. En août 1921, Charles Arnaud, ouvrier maréchal-ferrant né dans les Landes en 1897, épouse Alice Sarda, la fille de son patron, deux mois avant le remariage de celui-ci avec une veuve, Louise Joseph. Les Arnaud s'installent alors à L'Haÿ-les-Roses. Jean Sarda prend comme apprenti Jean Joseph, le fils de Louise. Il déménage en 1925 au n° 20 de la route départementale, mais ses affaires diminuent vite avec l'urbanisation et avec la mécanisation du monde rural ; la famille Sarda quitte Chevilly-Larue pour La Courneuve en 1929.

En 1930, la briqueterie Bohy, ouverte en 1906 à Larue, se développe avec la construction d'une nouvelle usine. Charles Arnaud y est alors embauché comme forgeron et vient y habiter avec sa famille. Jusqu'à la fin des années 1930, il a encore quelques tâches de maréchal-ferrant à accomplir avec le ferrage des derniers chevaux de la briqueterie. Il décède à Larue à 65 ans en 1962 (quatre ans avant la fin de la briqueterie Bohy), alors qu'il venait de prendre sa retraite. Ainsi disparaît le dernier maréchal-ferrant de Chevilly-Larue. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal



La forge de la briqueterie Bohy à la fin des années 1930. Au centre : Charles Arnaud, dernier forgeron maréchal-ferrant de Chevilly-Larue (Collection famille Arnaud).



Carte postale montrant vers 1900 la « Maison Thouvenin, commerce de vins-traiteur », où se trouvait la forge d'Auguste Thouvenin.

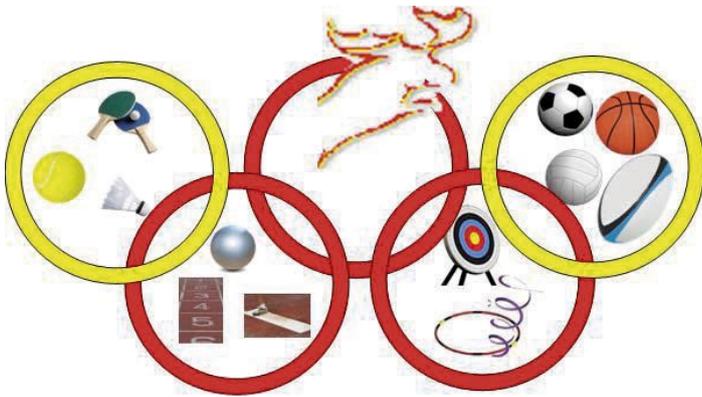
31

découvertes
mémoire

Élanpiades

La journée de toutes les passions

L'Élan omnisports invite les Chevillais à découvrir et partager leur passion sportive à l'occasion d'une grande manifestation ouverte à tous le samedi 25 juin.



Des parcours à la fois sportifs et ludiques, pour goûter tous les plaisirs de l'engagement physique, du jeu et du défi dans un esprit d'équipe et de partage sans distinction d'âge, de niveau ou de condition physique. C'est le menu du nouveau rendez-vous proposé par l'Élan, en partenariat avec la municipalité et avec le concours du service municipal de la Jeunesse. « Nous avons envie de proposer à tous les Chevillais un grand moment de découverte autour des disciplines pratiquées à Chevilly-Larue », explique Luc Voïvoditch, le président. « Il ne s'agit pas d'une compétition mais d'une occasion offerte pour aborder en famille et sous forme de jeu les

différentes disciplines au travers d'ateliers animés par les sections ».

Pour cela l'Élan ouvre toutes grandes les portes du parc des sports avec des jeux inspirés du football, de la gymnastique rythmique, du volley-ball ou encore du badminton. Les équipes constituées de six à huit coéquipiers tous âges confondus, enfants et adultes, disposeront de la journée pour cheminer d'atelier en atelier. Ici, pour un tir de précision avec une raquette de tennis, là, pour faire le maximum d'échanges en un temps donné avec un ballon ou un volant de badminton ... De nombreuses surprises attendent les amateurs, avec en fin de journée palmarès et remise de lots aux gagnants autour d'un verre. Le tout en toute convivialité. Avec les Élanpiades, Chevilly-Larue va vibrer sports ! ●

Pierre Mitev

Samedi 25 juin, parc des sports de 9h30 à 18h.

Constitution des équipes sur place si nécessaire (à partir de 6 ans). Restauration disponible sur place, douches et vestiaires. Inscriptions gratuite jusqu'au 5 juin au siège de l'Élan et au service des Sports, 56, avenue Franklin Roosevelt (ou auprès de leur section pour les adhérents). Renseignements au 01 46 87 07 81 ou sur le site www.elan94.net.

Brèves de vestiaires

Tir à l'arc : concours national le dimanche 8 mai

L'Élan tir à l'arc organise au parc des sports un concours national par équipe Fita (tirs à 70 m) de D2 (2^e division) qualificatif pour les championnats de France. Huit équipes masculines et huit équipes féminines seront en lice lors d'une phase éliminatoire permettant d'accéder aux duels, confrontation particulièrement spectaculaire. Participation attendue de clubs franciliens mais aussi d'équipes issues d'un grand quart nord-est de la France. Du beau spectacle en perspective. Premières volées à 9h, début de la phase finale à 14h et remises de récompenses vers 16h.

Boucles chevillaises : samedi 18 juin à 9h30

Attention : le grand rendez-vous sportif chevillais accessible à tous –licenciés comme non licenciés– se déroulera dorénavant le samedi matin, jour de la fête communale. Les habitués retrouveront le même parcours au départ de la place Nelson Mandela pour une arrivée aux abords du parc départemental. Le programme associe plusieurs options afin de répondre à toutes les attentes et ambitions : 5 km ou 10 km, à la marche ou en course à pied à allure libre. Sans oublier la possibilité de courir les 10 km en relais à deux, chacun une boucle de 5 km. Si l'événement est ouvert à tous (à partir de cadets pour le 10 km), les non licenciés sont tenus de présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition. Inscriptions : 8€ pour le 10 km, 5€ pour le 5 km et 4€ pour le 2x5 km avant le 18 juin (10€, 9€ et 5€ le jour même). Renseignements et inscriptions auprès du service municipal des sports, 56, avenue Roosevelt – 01 46 86 35 63.

Tennis de table : Grand jeu pour petits pings

Très beau succès pour la 1^{ère} édition de la journée portes-ouvertes baby-ping, le 26 mars. Une bonne cinquantaine de jeunes amateurs s'est retrouvée à l'invitation de l'Élan tennis de table pour une après-midi découverte autour d'ateliers. Le programme particulièrement attractif était composé de parcours ludiques pratiqués tout au long de l'année dans le cadre des séances de baby-ping. Jeux d'adresse, de coordination ou de rapidité, ces activités sont orientées vers une maîtrise progressive des gestes techniques adaptée pour les jeunes entre 4 et 7 ans.

Pétanque

Du championnat à la Coupe

En progression constante, les boulistes chevillais décrochent des places d'honneur aux départementaux avec la Coupe en ligne de mire.



Les sociétaires de la Boule Chevillaise ont joliment tiré leur boule du jeu lors des championnats départementaux de doublette organisés début avril. Trois des équipes chevillaises engagées se qualifient pour les phases finales et figurent donc parmi les 32 équipes issues des matchs éliminatoires. La doublette composée de Stéphane D'Annunzio et Christian Copinet pousse même le bouchon jusqu'en quart de finale. En championnat « tête à tête » départemental, on retrouve le même Stéphane D'Annunzio en demi-finale, alors que Véronique Farges parvient en quart de finale chez les dames.

Ces résultats très encourageants nourrissent une ambition en Coupe du Val-de-Marne. Les rencontres y sont disputées par équipe de six joueurs sur six matchs en « tête à tête », trois en doublette et deux en triplette. La Boule Chevillaise reçoit l'équipe de Nogent-sur-Marne au 2^e tour fin mai avec l'espoir de se hisser au moins au niveau de « zone » atteint l'année dernière. Pour cela, il faudra finir parmi les trois premiers du Val-de-Marne, puis les trois premiers d'Île-de-France. À suivre. ●

Coup de chapeau



À la délégation de l'Élan judo composée de Jeannot, Daniel, Ludivine, Cédric, Jonathan, Gilles, Éric et Jeanne, engagée le 3 avril au challenge technique international handi-judo de Noyelles-Godault (59). Soutenus par Roland, leur professeur, accompagné pour l'occasion par Nadine, professeur de l'an passé, les judokas se sont lancés dans les démonstrations techniques alternant prouesses libres et imposées sous l'œil de jurys avisés. Bilan : trois médailles d'argent en épreuves individuelles avec Jeanne, Gilles, Cédric, et une médaille de bronze par équipe. La section handisport confirme sa qualité (technique) comme son esprit (d'équipe).

Échecs

Chevilly-Larue sort le grand échiquier

Du 1^{er} au 4 juin, Chevilly-Larue Échecs accueille le championnat de France. Occasion unique d'assister à des matchs de haut niveau.

Grande première : la Commission fédérale d'activité « Échecs » de la FSGT a confié au club chevillais l'organisation du rendez-vous national de partie longue. Un choix en forme de consécration qui ne doit rien au hasard : le club figure parmi les trois meilleurs du Val-de-Marne et compte quelques bonnes pointures. À l'image de Xavier Lebrun, classé « Maître FIDE », un niveau international lui permettant d'afficher une réelle ambition. « *Le championnat se déroule sur six rondes, ce qui signifie que chaque joueur disputera six matchs* », explique Michel Dussart, responsable de Chevilly-Larue Échecs. « *Chaque joueur dispose de 1h40 par partie avec un bonus de 30 secondes par coup joué. Une partie peut ainsi durer quatre heures !* » Soit un total de près de 24h de matchs réparties sur quatre jours, tous les joueurs étant en lice simultanément. Un spectacle inédit accessible au public, sous réserve de respecter la concentration des joueurs. ●

Parc des sports, mercredi 1^{er} (20h), jeudi 2 (11h et 16 h), vendredi 3 (19h30) et samedi 4 juin (10h et 15h). Entrée libre.

33

sports

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 8 mai

Girardot
3, rue Petit Le Roy
Chevilly-Larue
01 46 86 64 49

Bonodeau
51, avenue du Parc des sports
Fresnes
01 42 37 43 31

Veron
3, avenue René Panhard
Thiais
01 48 84 70 23

Dimanche 15 mai

Vandercruyssen
4, avenue Edouard Herriot
Fresnes
01 42 37 66 50

Tomasino
2, rue Dispan
L'Hay les Roses
01 46 63 17 11

Wu Yao Kwang
19, rue du Pavé de Grignon
Thiais
01 48 84 75 66

Dimanche 22 mai

Jandin
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 46 87 42 69

Pomarède
10, place Pierre & Marie Curie
Fresnes
01 46 66 18 31

Dimanche 29 mai

Meunier
47, avenue de la Liberté
Fresnes
01 47 02 02 10

Henry
129, rue de Bicêtre
L'Hay-les-Roses
01 45 60 49 34

Bourlon
Cauchetier Centre commercial
Belle-Épine
Thiais
01 46 86 39 64

Jedi 2 juin

Benouaiche
Centre commercial Carrefour
81, avenue du Général de Gaulle
L'Hay-les-Roses
01 46 65 85 18

Lernould
13, rue de l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

Benchetrit
23, rue Robert Laporte
Thiais
01 48 53 84 00

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

COLLECTE 2011 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 1^{er} juin 2011

Secteur 2 : 18 mai 2011

Secteur 3 : 25 mai 2011

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2011 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

État civil

du 1^{er} au 31 mars 2011

Naissances

- Joshua Robelot
- Ayoub Delgado Monteiro
- Emma Beloucif
- Mohamed Maâtoug
- Titouan Tayebi
- Erwan Coudert
- Yaël Fernando
- Altin Meholl
- Myki Ferrand
- Suzanna Engai
- Kayna Miath
- Marina Martins Rodrigues
- Bilal Ghazi-Jerniti
- Nathan Beaugeois
- Ayoub Es-Saâdi
- Lilya Hamata
- Ludvine Clabaut-Dretz
- Corentin Clabaut-Dretz
- Sacha Barbier
- Mohamed Madani
- Enzo La Greca
- Kamilia Ahamudally
- Naël Ait Cherif

- Anaëlle Ledet
- Juliette Laperche
- Dosange Boyanga
- Leïla Kheddache
- Luigi Ben Saïdi
- Madeline Auprêtre
- Samuel Auprêtre

Mariages

- Samira El Hallabi et Mohamed Bourouaïssa
- Melek Bingol et Husnu Aktas
- Élodie Girona-Eugenio et Abdelmonaem Idoudi

Décès

- Jacques Callot
- Michel Lepage
- Jeanne Murer
- Jean-Marc Lepage
- Palmiro Lannucci
- Andrée Werrie
- Raymonde Grosset
- Jeanine Ferstler
- Émilienne Demeese
- Ralph Meier
- Amadou Tall
- André Barthet

Caisse d'allocations familiaales

Nouveau numéro de téléphone

Les services de la Caisse d'allocation familiale (Caf) ont changé de numéro de téléphone afin de proposer une tarification plus avantageuse à leurs allocataires.

Ces derniers doivent désormais composer le **0810 25 94 10** (prix d'un appel local à partir d'un téléphone fixe). L'utilisation de ce numéro permet d'obtenir des informations générales pour bénéficier d'une aide de la Caf. Muni de son numéro d'allocataire et de son code confidentiel, chacun pourra également suivre les courriers adressés à la Caf, les dates et les montants des dix derniers paiements et obtenir une demande d'attestation de paiement et de quotient familial.

Si le 0810 25 94 10 est accessible 7j/7 et 24h/24 par serveur vocal, un technicien conseil de la Caf répond aux appels du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 16h15.

UNE URGENCE MÉDICALE ?

sami le service d'accueil médical initial

vous accueille du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité

96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue • Tél. : 15

Chevilly-Larue Fresnes THY

Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Mardi 10 mai 9h30 -17h

Forum emploi de Thiais

Le forum emploi de Thiais, organisé par la Mission locale Bièvre Val-de-Marne avec le soutien de la ville de Thiais et en collaboration avec le Pôle Emploi de Choisy-le-Roi, accueillera de nombreuses entreprises porteuses d'un panel diversifié d'offres d'emploi. La formation et le conseil seront aussi largement présents. L'alternance sera le temps fort de cet événement avec l'accueil d'entreprises qui recrutent en contrat d'apprentissage et de professionnalisation. Jeunes et adultes pourront également participer à plusieurs ateliers (rédaction de CV et lettres de motivation, relooking, photomaton, ...)

Centre Lionel Terray

39, avenue René Panhard 94320 Thiais

formation CDI carrière travail CDI employeur activité alternance

FORUM EMPLOI job

NARDI 10 MAI 2011 - 9H30-17H

CENTRE LIONEL TERRAY 39 AVENUE RENÉ-PANHARD THIAIS

conseil femme emploi stages profession environnement homme plein-temps

jeune études

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) chargé(e) de la sécurité des équipements à la DST,
- ▶ un(e) directeur (trice) des services techniques
- ▶ un(e) chef de production pour le service Restauration.

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Dépistage des cancers de la peau

Journée nationale le 19 mai

La 13^e Journée nationale de prévention et de dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau, organisée par le Syndicat national des dermatologues et vénéréologues, placée sous le haut patronage du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé et bénéficiant du soutien de l'Institut National du Cancer, aura lieu le jeudi 19 mai prochain partout en France. À cette occasion, de nombreux dermatologues donneront des consultations de dépistage anonymes et gratuites.

Pour connaître la liste des dermatologues participants

à cette opération à proximité de chez vous, rendez-vous sur le site internet www.syndicatdermatos.org

Passeports

À l'heure du biométrique

Les vacances d'été approchant à grand pas, nombreux sont les Chevillais à souhaiter acquérir ou renouveler leur passeport. **Attention, les services municipaux ne sont plus en mesure de prendre en charge les demandes de passeport, suite à un arrêté du ministre de l'Intérieur du 24 avril 2009** par lequel le département du Val-de-Marne est passé au passeport biométrique. En effet, Chevilly-Larue ne disposant pas de la station d'enregistrement nécessaire à la transmission de ces demandes, les Chevillais sont invités à s'adresser aux mairies de l'arrondissement de L'Hay-les-Roses équipées du matériel adéquat : Cachan, Le Kremlin-Bicêtre, L'Hay-les-Roses, Thiais et Villejuif. Ils peuvent néanmoins se procurer un imprimé de demande de passeport auprès du service État civil-élections de la ville. Rappelons que les passeports datant d'avant le 11 mai 2009 demeurent valables jusqu'à leur date d'expiration.

Renseignements au service État civil-élections :

01 45 60 19 18 ou 01 45 60 18 65

Attention aux démarcheurs à domicile

Des démarcheurs à domicile d'une société de protection se faisant nommer SPP visitent actuellement de nombreux foyers Chevillais. Cette dernière prétend être mandatée par la Mairie pour leur suggérer d'acquérir du matériel de protection. Nous invitons les habitants à être vigilants quant à leurs propositions de vente car la Mairie n'a ni mandaté, ni recommandé les services de cette société.



Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à l'Hay-les-Roses 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

- ▶ Les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h à 10h ;
- ▶ Les 2^e et 4^e samedis du mois de 9h à 11h.

Rencontrer la psychologue de la ville

Téléphonez au 01 46 86 11 30 les mardis de 17h à 20h et les mercredis de 15h à 20h pour obtenir un rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Sur RV le lundi de 10h30 à 12h30
- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

▶ L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.